

La Vie Communale



Saint Mars La Brière



Le comice cantonal

Les 7 et 8 septembre 2019 à St Mars !

La Vie Communale

Saint Mars La Brière



Sommaire Juillet 2019

Atelier avec les enfants lors de la Journée citoyenne 2019.

Édito	3	Vie sociale	14
Vie municipale	4	Bilan du repas des retraités	
Journée citoyenne		Gala des séniors	
Cérémonie du 8 mai		RESO AP	
Ouverture d'une MAM		Information Téléthon	
Commerces		Plan canicule	
Les Papeteries du Bourray		Actualités du centre social LARES	
Budget 2019		Vie intercommunale	16
Urbanisme & travaux	9	Informations sur les cessions	
Le centre bourg		Le PLUI	
Ouverture du chemin de l'Ouserie vers les Sittelles		Comice agricole	
Travaux SIAEP de Montfort		Le déploiement de la fibre	
Enfance et jeunesse	10	Actualités du Perche Sarthois	
École maternelle Les Hauts Champs		Vie Culturelle	22
École élémentaire Claude Chappe		Bibliothèque	
Modification des parkings à la rentrée		Saison culturelle 2019-2020	
Tarifs de restauration scolaire		Cinéma	
Mon restau responsable		Environnement	24
Le budget multi culturel		Réglementation des produits de traitement	
Les tarifs Enfance - Jeunesse		Travaux d'isolation à 1€	
		Piégeage du frelon asiatique	
		Déchets verts	
		Associations	25
		Informations et services	34

Saint Mars La Brière - La Vie Communale, Juillet 2019.
Imprimé à 1500 exemplaires.
Directeur de la publication : Patrice VERNHETTES
Photos : Mairie et associations
Conception graphique : mdamcreation.fr | Impression : Numeriscann.



Édito

Pour des raisons de calendrier ce bulletin municipal paraît un peu plus tôt qu'habituellement.

En effet 2019 est, pour notre commune, l'année du comice agricole cantonal. Un rendez-vous exceptionnel tous les dix à douze ans qui mobilise toutes les forces vives de la commune. Il aura lieu les 7 et 8 septembre prochain. La commune de Soullitré s'est associée à la nôtre pour organiser cet évènement important. Même si sur notre commune les agriculteurs sont peu nombreux, ils restent des acteurs incontournables des deux défis importants de notre société : le premier est le défi alimentaire car nous sommes de plus en plus nombreux sur notre terre et le second est le défi environnemental pour notre planète dégradée et au bord de l'asphyxie. Ce défi sera le fil conducteur de ce comice agricole cantonal 2019 de Saint Mars la Brière/Soullitré (voir article « Comice Agricole »).

Par ailleurs l'actualité économique a frappé notre commune : le groupe ARJOWIGGINS est en cours de liquidation. C'est une catastrophe pour deux bassins de vie (Bessé sur Braye et Saint Mars la Brière) et les entreprises locales qui sont impactées par cette situation. En ce qui concerne le site du Bourray à Saint Mars, la société CGMP (basée à Tuffé) a repris depuis le 29 mars l'activité de production de la ouate de cellulose. Cette reprise a permis de conserver un site de production sur Saint Mars et de préserver 116 emplois sur les 260 que comptait l'usine du Bourray. Malgré les mesures d'accompagnement mises en place pour les salariés qui sont licenciés, nous mesurons leur désarroi ainsi que celui de leurs familles (voir article « Les Papeteries du Bourray »).

Au cours du premier semestre 2019 la vie de notre commune a été quelque peu perturbée par les travaux du centre bourg. La première tranche de l'aménagement de notre centre bourg (parking et RD 323) a été réalisée afin d'apaiser la circulation et d'augmenter la sécurité des Briérois. Les parkings qui ont été créés visent à inviter les utilisateurs de la RD 323 à s'arrêter plus facilement et ainsi fréquenter les commerces de notre village. Les tranches 2 et 3 des travaux vont suivre dans les mois et les années qui viennent (voir article « Urbanisme »). Parallèlement nous travaillons à l'implantation de la maison médicale qui regroupera tous les praticiens déjà présents sur notre commune.

La réalisation de tous ces projets et de toutes ces manifestations demande un engagement permanent à tous ceux qui y participent. Je tiens pour cela à remercier toutes les bonnes volontés qui s'investissent dans la vie de notre collectivité : associations, élus, agents communaux, commerçants, entreprises ... et j'invite ceux qui ont envie d'être acteurs de la vie de notre cité à nous rejoindre lors de toutes les animations qui se déroulent sur notre commune.

Bonnes vacances à toutes et tous.



Patrice VERNHETTES
Maire de Saint Mars la Brière

Votre mairie Contacts et horaires

36 Rue de Paris
72470 Saint-Mars-la-Brière

☎ **02 43 89 70 23**

✉ **contact@smlb.fr**

🌐 **www.saint-mars-la-briere.fr**

LUNDI

14h - 17h30

MARDI

9h - 12h

15h - 18h

MERCREDI / VENDREDI

9h - 12h

15h - 17h30

JEUDI / SAMEDI

9h - 12h



Vie municipale Journée citoyenne

**Ensemble, améliorons notre cadre de vie,
pour aujourd'hui et pour demain !**

Ce 25 mai 2019, 108 habitants ont participé à la 3^{ème} édition de la journée citoyenne. Dans les 13 ateliers organisés cette année, la convivialité et la bonne humeur étaient comme toujours de rigueur.



Les enfants ont été regroupés à l'école maternelle et ont pu participer aux plantations. Les jeux organisés par l'équipe encadrante ont été appréciés.



Le nettoyage des bords de routes est toujours aussi nécessaire. 4 équipes œuvraient sur ce thème. Quand serons-nous un peu plus respectueux au cours de l'année pour que les abords de nos voies soient enfin plus propres ?

4 nouveaux panneaux destinés à l'affichage libre ont été implantés : aux Goberies, à la Chesnaie, près de la déchetterie et à l'entrée de l'avenue de la Pécardière. Nous comptons sur vous pour qu'il n'y ait plus d'affichage « sauvage ».



Le nouveau chemin de liaison, réalisé grâce à l'investissement des participants aux journées citoyennes des années précédentes, entre le centre bourg et le parc des Sittelles a été balisé au départ du lotissement de l'Ouserie. A vos baskets !



L'embellissement du cimetière se poursuit.

Cette année, le père Cherel s'est joint à l'équipe de nettoyage de l'église et un grand ménage de la sacristie a été réalisé.



Deux boîtes à livres, confectionnées quelques semaines avant la journée citoyenne par un de nos concitoyens (merci à lui !), ont été décorées. Elles ont été positionnées dans les jours suivants la journée citoyenne par les agents du service technique : l'une près de l'école élémentaire, l'autre près de l'école maternelle. A vous de les faire vivre... déposez des livres et prenez-en d'autres...



De nouveaux chemins de randonnée ont été balisés du côté de Glatigné et de la Chesnaie Allez les découvrir (balisage jaune-Départ possible près de l'arrêt de bus scolaire de la Chesnaie sur la RD 91).



Les membres de la section Tennis de l'USSM ont aménagé une allée entre leur local et les courts, pour faciliter leurs trajets lors des cours.

Bravo à Françoise et son équipe pour la préparation du repas. Tous les participants ont apprécié ce moment de convivialité et de réconfort.

Merci à Roselyne, Arlette, Michel et Patricia pour avoir ravitaillé les équipes au travail. Ravitaillement que les anciens, qui ont visité les ateliers grâce au minibus prêté par la section Foot de l'USSM et conduit par M. le maire, ont pu partager lors de leur visite de l'atelier Boîte à Livres !



Ravitaillement partagé avec le groupe des anciens

S'il ne faut pas oublier nos partenaires pour leur contribution (VEOLIA, ENEDIS, Appiano, Print Success, Bordeau Chesnel, Brasserie St Mars la Bière, Transgourmet, Achille Bertrand, Besse Primeurs), je terminerai cet article par **UN GRAND MERCI A TOUS LES PARTICIPANTS !**

Vie municipale

Cérémonie du 8 mai



Commémoration du 8 Mai en présence de Mme la Sénatrice, Nadine Grelet-Certenais. Après les remises de gerbes au Monument aux Morts et au Cimetière, la Municipalité a offert le pot de l'amitié accompagné de sa traditionnelle brioche. ☺

Ouverture de la MAM

« La forêt des pitchouns »



Une Maison d'Assistants Maternelles aux Loudonnois. Ouverture prévue fin 2019.

Nous sommes 3 professionnelles de la petite enfance prêtes à accueillir vos enfants dans notre MAM sur la commune de St Mars la Brière. La MAM sera située à 5km du bourg de St Mars la Brière, 1,5Km de l'axe Bouloire / Le Mans, 4Km de Parigné l'Évêque / Ardenay sur Mézize.

DES PLACES SONT DISPONIBLES

Horaires : du lundi au vendredi de 6h30 à 20h00.
Contacts : Stéphanie 06 22 50 06 23, Mélanie 06 14 51 11 73,
 Manuella 06 18 68 25 07. ☺

Commerces

Des nouveautés...



L'Amarena (Pizzeria)

Nouvelle propriétaire : Mme Ferreira Da Silva

Nouveauté : Ouverture le dimanche de 19h à 21h avec un menu spécial (snacking et pizzas).

📍 15 Place de l'église | ☎ 02.43.76.00.16



Pharmacie

Changement de propriétaire à la pharmacie, M. Mallet va augmenter les stocks, l'offre en parapharmacie et en produits conseils. Les horaires d'ouverture sont également élargis.

Nouveaux horaires : du lundi au vendredi 8h45-12h30 14h-20h et le samedi 8h45-13h30

📍 22 rue de Paris \ ☎ 02.43.89.71.03



Piercing Tattoo Tuga, M. Ferreira Da Silva

Tatoueur, perceur, vente d'articles.

Ouverture : du mardi au vendredi : 10h-12 / 14h-18h, samedi : 10h-12h / 14h-17h

📍 2 Place de l'église | ☎ 02.53.76.64.51 | 06.88.11.56.32

CG Coiffure (coiffure à domicile)

Mme Grudet

Ouverture : lundi au samedi de 9h à 20h.

☎ 07.70.33.83.69 | ✉ charlinegrudetcoiffure@gmail.com

MLB, Ludovic Bielle, couvreur zingueur

Couverture, zinguerie, charpente, démoussage, pose de fenêtres de toit, traitement de toiture.

☎ 06.25.32.02.58 | ✉ bielleludovicpro@gmail.com ☺



Activité économique

Coup de massue au Bourray

L'actualité économique de ces six derniers mois a frappé la plus importante entreprise de notre commune les Papeteries du Bourray du groupe Arjowiggins.

Début janvier le tribunal de Nanterre a placé en redressement judiciaire tous les sites de production du groupe Arjowiggins dont ceux de Bessé sur Braye et de Saint Mars la Brière. Au-delà des deux sites, ce sont deux bassins de vie et d'économie qui sont directement impactés et surtout l'ensemble des salariés pour qui la nouvelle a fait l'effet « d'une douche froide ».

Les Papeteries du Bourray étaient depuis plus de 130 ans le joyau industriel de notre commune et même du canton. Elles faisaient vivre environ 260 familles dont bon nombre d'entre elles habitent sur notre commune.

Nous ne connaissons pas toutes les raisons qui ont conduit le groupe Arjowiggins dans cette situation mais le contexte économique : baisse régulière du marché du papier et hausse brutale de la pâte à papier ne sont pas étrangères à ce résultat. Il reste néanmoins à s'interroger sur la stratégie industrielle et financière du groupe Sequana, propriétaire du groupe Arjowiggins ainsi que sur la vigilance de l'Etat, premier actionnaire de Sequana (15% par la BPI, banque d'état).

Je ne vais pas revenir sur la chronologie des événements qui se sont déroulés depuis six

mois, mais suite à cette mise en redressement judiciaire, plusieurs propositions de reprise ont été faites ; certaines plus sérieuses et plus fiables que d'autres.

Malgré les actions des salariés et de leurs représentants, malgré la mobilisation et les interventions de tous les élus locaux et régionaux jusqu'au plus haut niveau de l'Etat, à ce jour le site de Bessé sur Braye est en cours de liquidation. Les Papeteries du Bourray ont été reprises par la Société CGMP déjà cliente de l'usine.

La CGMP est une entreprise familiale basée à Tuffé (72). Elle est spécialisée dans les arts de la table (serviettes, nappes...). Cette reprise permet à la CGMP de sécuriser ses approvisionnements en ouate de cellulose et d'acquérir une dimension internationale.

Compte tenu de son activité, elle n'a pu reprendre que le secteur de fabrication de la ouate de cellulose.

La fabrication de papier n'étant pas poursuivie ce sont 116 personnes qui ont pu voir leur emploi sauvé sur les 260 que comptait l'usine.

C'est pour tous les salariés qui ont perdu leur emploi, une remise en cause et un véritable « tournant » de leur vie professionnelle qu'ils vont devoir réaliser dans les mois qui viennent.

Une cellule d'aide et d'accompagnement a été mise en place par les services de l'Etat pour conseiller, aider et suivre chacun de ces salariés. Des formations sont proposées et financées pour ceux qui souhaitent se réorienter vers d'autres débouchés ou valider leurs expériences. Des rencontres entre des entreprises sarthoises et les salariés licenciés ont été organisées par cette cellule d'aide pour proposer des offres d'emplois. Toutes les forces vives du département sont mobilisées pour aider les salariés qui ont perdu leur emploi.

Pour ceux qui ont été repris par la CGMP le travail continue. M. et Mme BOURDIN, les dirigeants de CGMP ont à cœur de pérenniser et de moderniser le site et ainsi sauver le BOURRAY. C'est un nouveau départ pour cette partie de l'usine et ses salariés et nous ne pouvons que les encourager à travailler pour préserver et pourquoi pas développer cette industrie sur notre commune pour l'avenir. (

Finances

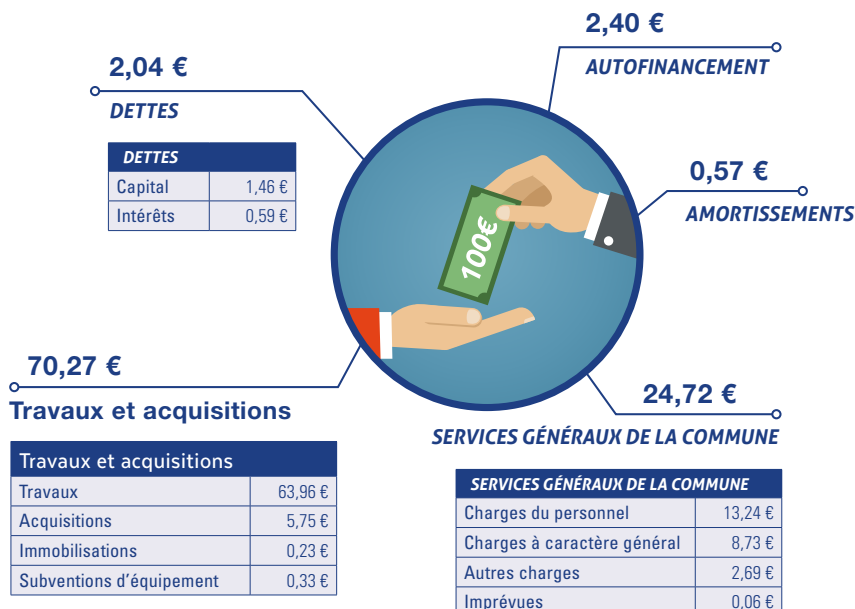
Le budget 2019

Le budget primitif 2019 a été voté le 20 mars 2019.

Il vous est proposé sous deux aspects, comptable d'une part et plus schématique d'autre part, en partant d'une base de 100€ incluant à la fois les budgets de fonctionnement et d'investissement. Vous pourrez ainsi visualiser les dépenses prévues par secteur d'activité.

Cette présentation prend en compte la totalité des investissements du budget qui peuvent donc être très différents selon les années. (

Pour 100 € dépensés :



Fonctionnement

Dépenses	€	Recettes	€
Charges à caractère général	698 000,00	Excédent reporté	0
Charges de personnel	1 059 000,00	Atténuation de charges	1 000,00
Atténuation de produits	800,00	Produits des services (Accueils périscolaires, restauration scolaire, Centres de loisirs...)	76 000,00
Dépenses imprévues	5 000,00	Impôts et taxes	1 597 100,00
Virement à la section investissement	191 659,18	Dotations et participations (Dotation globale de fonctionnement dotation de compensation taxe professionnelle, participation CAF)	535 800,00
Autres charges gestion courante (indemnités élus, participation SDIS, Subventions associations...)	210 400,00	Autres produits gestion courante	51 000,00
Charges financières	46 800,00		
Charges exceptionnelles	3 800,00		
Dotation aux amortissements	45 440,82		
TOTAL	2 260 900,00	TOTAL	2 260 900,00

Dépenses d'investissement (en euros)

Désignation	Report	Propositions nouvelles	Global
Emprunt et dettes		116 600,00	116 600,00
En cours - Remboursement du capital de la dette		116 600,00	116 600,00
Total programmes	2 528 200,00	3 092 300,00	5 620 500,00
Immobilisations incorporelles (Frais d'étude, logiciels, licences)		18 200,00	18 200,00
Subventions d'équipement	21 000,00	5 370,00	26 370,00
Immobilisations corporelles (acquisitions matériels, équipements...)	175 000,00	285 130,00	460 130,00
Opérations d'Équipement (Travaux de voirie, provision aménagement centre bourg...)	2 332 200,00	2 783 600,00	5 620 500,00
TOTAL	2 528 200,00	3 208 900,00	5 737 100,00

Recettes d'investissement (en euros)

Désignation	Report	Propositions nouvelles	Global
Excédent d'investissement reporté		529 536,87	529 536,87
Dotations		674 944,48	674 944,48
Fonds de compensation de la TVA		55 000,00	55 000,00
Taxe d'Aménagement		10 000,00	10 000,00
Excédent capitalisé (1068)		609 944,48	609 944,48
Subvention	672 800,00	210 000,00	882 800,00
État (dotation des Territoires Ruraux)	672 800,00	150 000,00	822 800,00
Contrat de ruralité		40 000,00	40 000,00
Département		20 000,00	20 000,00
Emprunt		3 412 718,65	3 412 718,65
Opérations d'ordre de transfert/sections		45 440,82	45 440,82
Amortissement (040) opération patrimoniale (041)		45 440,82	45 440,82
Virement de la section fonctionnement		191 659,18	191 659,18
TOTAL	672 800,00	5 064 300,00	5 737 100,00





Urbanisme & Travaux

Aménagement du centre bourg

La phase 1 des travaux d'aménagement du centre bourg est maintenant terminée.

Vous avez pu découvrir les nouveaux aménagements des abords de la RD323. De nouvelles places de stationnement ont été créées, des espaces paysagers aménagés. Vous trouverez ci-après le détail du montant des travaux et des subventions obtenues pour cette première phase d'aménagement.

Nature des travaux	Montant	Nature des subventions	Montant
Voirie	680 700 €	DETR 2017 (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux)	459 800 €
Réseaux	95 700 €	Contrat de ruralité 2017/2020	42 800 €
Plantations	17 600 €	Total subventions Phase 1	502 600 €
Démolitions	196 900 €		
Total travaux Phase 1	990 900 €		

Merci à chacun de respecter les parterres, les limitations de vitesse et les places de stationnement.

La phase 2 commencera en septembre

Elle consistera en l'aménagement du secteur Place de la Liberté et la liaison vers l'allée Ste Catherine. Les nouvelles voiries qui desserviront les futurs logements seront aménagées. Des jeux pour enfants et des tables de pique-nique seront installés sur le terrain face à l'école élémentaire, ainsi qu'un parking à proximité.

La circulation sera modifiée sur le secteur. Soyez vigilants !

Ouverture du chemin de l'Ouserie vers les Sittelles

Il est désormais possible de rejoindre le parc des Sittelles en partant du bourg sans emprunter la RD323.

Un itinéraire fléché part du lotissement de l'Ouserie, longe la voie de chemin de fer jusqu'à la déchetterie. Après avoir traversé la RD119, l'itinéraire se poursuit en empruntant la route des Maisons Rouges.

Alors, à vos vélos ou à vos baskets !



Travaux

Renouvellement des canalisations d'eau

Dans le cadre de son programme de renouvellement des canalisations, le Syndicat d'eau de Montfort qui regroupe 4 communes (Montfort, St Mars, Fatines et St Corneille), a décidé de renouveler la conduite d'eau potable qui dessert le hameau de la Chesnaie ainsi que les communes de Fatines et de St Corneille. Ces travaux se sont déroulés durant les mois de mars, avril et mai. Ils ont permis de supprimer des canalisations vieilles de près de soixante ans. Ces travaux ont permis d'installer de nouvelles conduites sur le domaine public pour un meilleur accès et meilleur service aux habitants.

Scolaire

L'école maternelle Les Hauts Champs



Cette année, nous avons accueilli 99 enfants répartis chez Mme Vernhettes (PS) Mmes Heinze et Le Pert (PS/MS) Mme Ganeray (MS/GS) et Mme Huet (MS/GS).

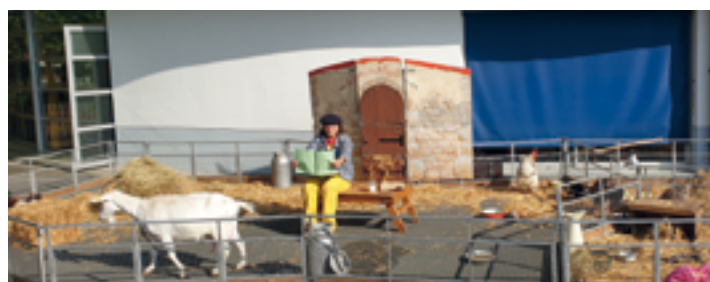
L'année a commencé par la restitution des travaux des enfants réalisés avec le Perche Sarthois lors des journées du monument du Mois organisé par la municipalité. Un beau projet dont il reste quelques traces sur les trottoirs des rues proches de l'école maternelle. Plusieurs thèmes et albums ont été travaillés dont les rayures avec « Zou », le ciel et la météo, les pois et les points, le cirque, « Le loup et les 7 chevreaux » et les animaux de la ferme.

Grâce aux subventions (4000€ de la mairie et 1500€ de la Tribu Briéroise) les enfants de l'école ont pu bénéficier tout au long de l'année de spectacles en accord avec ces thèmes et notamment de **séances de cirque sous chapiteau pendant une semaine**. Une mini-ferme s'est également installée dans la cour pour une journée : l'occasion de se familiariser avec les animaux de la ferme, de traire la chèvre et de faire du fromage... Une belle entrée en matière pour se préparer au comice cantonal. Les enfants ont fabriqué des décorations qui seront installées pour l'occasion. Un concert bal musette à l'espace du Narais a clôturé le projet multiculturel de l'année.

Comme les années précédentes, les familles ont participé activement au Téléthon. Les enfants ont décoré des petits sapins en bois : 396€ ont été remis au Téléthon. Merci à tous. Pour Carnaval, les enfants ont réalisé un Clown géant qui a déambulé dans les rues de St Mars avant d'être brûlé comme le veut la tradition. Merci à la Tribu Briéroise pour la logistique de cette manifestation.

La fête des écoles organisée par la Tribu Briéroise à l'école élémentaire le 22 juin a permis aux enfants de présenter un petit spectacle. L'après-midi festif s'est terminé par un repas. Puis en cette fin d'année scolaire, chaque classe a profité des carrés potagers de la cour de récréation, nettoyés lors la journée citoyenne par les enfants, pour planter fleurs et légumes.

Une année encore bien remplie et qui sera la dernière pour notre collègue Pascale Vernhettes après 22 ans de bons et loyaux services auprès des enfants de Saint Mars la Brière. Nous lui souhaitons une très belle retraite.



Pour toute nouvelle inscription, s'adresser en mairie.

Pour tous renseignements, s'adresser par mail à l'adresse suivante : ce.0720746V@ac-nantes.fr ou laisser un message au 02 43 89 74 39.

Scolaire

L'école élémentaire Claude Chappe

L'école élémentaire Claude Chappe accueille plus de 150 élèves répartis en 6 classes.

La semaine scolaire est de 4 jours et les horaires de l'école sont les suivants :

- Matin : 8h45 / 11h45 (ouverture du portail à 8h35)
- Après-midi : 13h30 / 16h30 (ouverture du portail à 13h20).

Les enfants ont participé à de nombreux projets lors de l'année scolaire 2018/2019 :

- Visite et ateliers au château de Chaumont sur Loire pour toutes les classes (financement municipal)
- Participation au dispositif « école et cinéma » pour 4 classes (financement municipal)
- Animation « planétarium » pour toutes les classes (financée par la coopérative scolaire)
- Participation au prix de littérature jeunesse des incorruptibles pour toutes les classes (financée par la coopérative scolaire)
- Visite et ateliers à l'Abbaye de l'Epau pour 2 classes (financés par la coopérative scolaire)
- Visite du Vieux-Mans pour 2 classes (financée par la coopérative scolaire)
- Ateliers de sécurité routière « APER » pour 2 classes (financés par la coopérative scolaire)
- Ateliers de jardinage avec l'association Grain de pollen pour 4 classes (financés par l'association de parents La Tribu Briéroise)
- Animation de prévention du harcèlement pour 1 classe

Pour tous renseignements, s'adresser par courriel à l'adresse suivante

ce.0720744t@ac-nantes.fr

Information sur les modifications de parking à la rentrée prochaine

Les travaux de la phase 2 d'aménagement du centre bourg vont débuter en septembre.

Les stationnements seront modifiés :

- plus de stationnement Place de la Liberté,
- circulation totalement interdite Rue des Miracles,
- un parking sera aménagé en face de la sortie de l'école élémentaire Claude Chappe.

Des renseignements précis seront communiqués aux parents à la rentrée. Soyez prudents aux abords de l'école et merci de respecter les signalisations provisoires qui seront mises en place. 🚗

Restauration scolaire Tarifs restauration scolaire

À compter du 1^{er} septembre 2019.

Taux augmentation : 1,50 %

RESTAURANT SCOLAIRE	QUOTIENT FAMILIAL	Prix 2019-2020	P.A.I (allergies alimentaires) Base repas 2019-2020
TRANCHE 1	<600,00 €	2,48 €	1,24 €
TRANCHE 2	600 € à 799,99 €	2,90 €	1,45 €
TRANCHE 3	800 € à 1099,99 €	3,31 €	1,65 €
TRANCHE 4	1100 € à 1499,99 €	3,74 €	1,87 €
TRANCHE 5	>= 1500 €	4,14 €	2,07 €

Tarif unique pour un repas :

Enfant occasionnel	4,66 €
Adulte	5,51 €

Prix de revient
d'un repas :
7,60 €



Restauration scolaire

Mon Restau Responsable

Un article paru dans le bulletin municipal de janvier 2019, p.22, informait sur les intentions de la mairie eu égard à notre restauration scolaire.

Qui phosphore ?

Le groupe PROJET (3 élus, 3 agents, 3 parents d'usagers et 2 expert-es) s'est réuni régulièrement pour faire évoluer le contrat que nous souhaitons nous imposer.

En date du 10 mai, nous avons défini 5 axes d'engagements que ce groupe a présenté à la commission scolaire du 5 juin et au conseil municipal du 20 juin.

De manière aussi symbolique que protocolaire nous signerons le samedi 7 septembre la Charte d'engagement Mon Restau Responsable, « meilleur dans l'assiette, meilleur pour la planète ». Cette signature, lors du Comice dont le thème est le développement durable, sera effectuée au stand du Perche Sarthois. Soulitré avec qui nous coorganisons l'événement, parti dans la même démarche, paraphera également le même engagement en présence d'un membre de la Fondation pour la Nature et l'Homme, créée par Nicolas Hulot.

Quels engagements ?

La volonté du Perche Sarthois et de Saint-Mars-la-Brière n'est ni l'utopie, ni une usine à gaz. Nous avons souhaité être pragmatiques, partir de l'existant et nous diriger dans la bonne direction : 2022, 50% de produits identifiés de qualité, dont au moins 20% de produits bio.

N°1 : Augmenter régulièrement nos produits locaux et/ou de qualité.

- Travailler avec la plate-forme Le Petit Potager pour les fruits et légumes.
- Poursuivre nos achats avec les artisans et commerçants locaux : pain en particulier.
- Persévérer dans notre marché épicerie bio.
- 2 marchés signés avec des prestataires nous imposent de leur commander 85% des volumes : utiliser les 15% restants pour acheter local et de qualité (AB, AOP, label...). Ce sont les marchés viandes d'une part et d'autre part les produits laitiers.

N°2 : Poursuivre le travail de lutte contre le gaspillage.

Avec les jeunes consommateurs, quantifier les achats et les restes : travail sur le pain. Elaboration de pistes de travail avec les enseignants et les associations (Grain de Pollen, SNE, Solid'ère) et réflexion quant à l'eau.

N°3 : Compostage.

Passer de la mise en place actuelle d'un composteur à sa valorisation.

N°4 : Se saisir du programme scolaire européen.

Une aide financière européenne pour deux types de produits (fruits et légumes, produits laitiers) soumise à la mise en place de mesures éducatives d'accompagnement.

N°5 : Communiquer plus précisément vis-à-vis des usagers, des citoyens et des élus.

Vous le voyez, nos souhaits sont curieusement aussi modestes qu'ambitieux. Ils ne pourront être mis en œuvre que s'ils sont bien compris des élus et des agents. Au centre de tout, se trouve le pivot : le service de restauration municipale. Notre agent responsable des menus, commandes, fabrication... a cette volonté de porter nos vœux. Notre mission d'élus sera de lui apporter l'aide quand elle est nécessaire :

- En termes de compétences (ambassadeur numérique ou formation),
- En termes de temps : recherches de recettes nouvelles, travail avec les experts diététiciens, coéducation pour les mesures éducatives d'accompagnement.

Nos souhaits sont que vos enfants, nos élèves, vivent le temps de l'interclasse avec plaisir : celui d'être entre copains, autour d'une bonne table avec des produits de qualité pour un prix correct (selon les revenus des familles, de 2,48 € à 4,14 €).

La restauration est un gros enjeu pour la planète, notre économie, nos agriculteurs, nos éleveurs, nos cultivateurs, nos maraîchers, nos pêcheurs... Nous devons participer à cette bataille : ce pacte de « Mon Restau Responsable » est une étape sur le chemin de nos prétentions et de nos rêves. (

Scolaire

Le budget multi culturel

En 1995-1996, la classe de Grande section de maternelle est partie en classe de neige grâce, entre autres, à une subvention conséquente de la mairie. L'année suivante l'équipe enseignante a proposé au maire de conserver cette manne mais de l'utiliser pour chacune des classes sur toute la durée de l'année scolaire. Réponse municipale positive. Depuis 1996, la mairie alloue chaque année à l'école maternelle une subvention rondelette. Dès 1997, elle a étendu cette aide financière à l'école élémentaire.

Le budget 2019 a prévu 4.000 € pour la maternelle et 5.860 € pour l'élémentaire. Merci aux deux équipes enseignantes qui chaque année effectuent des choix pour bâtir leurs projets multi-culturels respectifs.

Cette année en maternelle, Mme HEINZE et ses collègues ont concocté le projet suivant :

- 16/10/2018 : Cinéma « Kumba »
- 27/11/2018 : Cinéma « Gros point Petit pois »
- 18/12/2018 : Théâtre « Les vacances du Père Noël »
- Du 25/02/2019 au 01/03/2019 : Cirque, la cie Mimulus a dressé son chapiteau à l'école pour des ateliers avec les enfants.
- 07/03/2019 : Vidéo et langage « Planètemômes »

- 29/04/2019 : La ferme de Tiligolo (découverte, ateliers)
- 17/06/2019 : Concert « Le tout P'tit bal »

Total : mairie 4.000 €, Tribu briéroise 1.500 €, coopérative scolaire 307 €.

Cette année en élémentaire, Mme BRABANT et ses collègues ont retenu :

- Projet école et cinéma : 4 classes se rendront 3 fois aux Cinéastes au Mans (1573 €).
- Projet Chaumont-sur-Loire : visite du château et du festival international des jardins. 6 Classes participeront aux visites et ateliers.

Total : 6004 € dont 5860 € dotation mairie.

Merci aux équipes pédagogiques pour ce choix d'éveiller nos enfants par le biais des arts, de la peinture, de la musique, du cinéma, de la sculpture, du théâtre, de la poésie, de la nature... de l'éveil au « beau », à la sensibilité, à la découverte, aux émotions : à la culture !

Merci aux cofinanceurs, parents et associations (Tribu briéroise et coopérative scolaire).

Interco

Tarifs enfance - jeunesse

CDC Le Gesnois Bilurien		Accueil Périscolaire				Alsh PVS / Été								Séjours courts accessoirs à l'alsh			Séjours de vacances Été			Séjours de vacances Hiver			Local Jeune (mercredi, vendredi, samedi en période scolaire)		
		Tarif % h				9h/17h avec repas	1/2 journée matin ou après midi	repas	péri sur site ou itinérant	9h/17h avec repas	Forfait 2 jours consécutifs (15%)	Forfait 5 jours (15%)	repas	1/2 journée matin ou après midi	forfait 5 1/2 journées (15%)	péri-alsh tarif 1/2 h sur site	péri-alsh itinérant (ramassage)	tarif / journée	tarif / journée	tarif / séjour (6jours-5nuits)	adhésion annuelle	Animation sur inscription (sortie...) Tarif/heure	repas		
1	QF moins de 500	0,42 €				10,60 €	3,95 €	2,70 €	0,42 €	10,60 €	18,02 €	45,05 €	2,70 €	3,95 €	16,79 €	0,42 €	0,42 €	18,00 €	20,00 €	170,00 €	4,00 €	0,99 €	2,70 €		
2	QF 501-700	0,52 €				11,40 €	4,30 €	2,80 €	0,52 €	11,40 €	19,38 €	48,45 €	2,80 €	4,30 €	18,28 €	0,52 €	0,52 €	19,00 €	21,00 €	180,00 €	5,00 €	1,08 €	2,80 €		
3	QF 701-900	0,62 €				12,20 €	4,65 €	2,90 €	0,62 €	12,20 €	20,74 €	51,85 €	2,90 €	4,65 €	19,76 €	0,62 €	0,62 €	20,00 €	22,00 €	190,00 €	6,00 €	1,16 €	2,90 €		
4	QF 901-1100	0,72 €				13,00 €	5,00 €	3,00 €	0,72 €	13,00 €	22,10 €	55,25 €	3,00 €	5,00 €	21,25 €	0,72 €	0,72 €	21,00 €	23,00 €	200,00 €	7,00 €	1,25 €	3,00 €		
5	QF 1101-1300	0,82 €				13,80 €	5,35 €	3,10 €	0,82 €	13,80 €	23,46 €	58,65 €	3,10 €	5,35 €	22,74 €	0,82 €	0,82 €	22,00 €	24,00 €	210,00 €	8,00 €	1,34 €	3,10 €		
6	QF 1301-1500	0,92 €				14,60 €	5,70 €	3,20 €	0,92 €	14,60 €	24,82 €	62,05 €	3,20 €	5,70 €	24,23 €	0,92 €	0,92 €	23,00 €	25,00 €	220,00 €	9,00 €	1,43 €	3,20 €		
7	QF >1500	1,02 €				15,40 €	6,05 €	3,30 €	1,02 €	15,40 €	26,18 €	65,45 €	3,30 €	6,05 €	25,71 €	1,02 €	1,02 €	24,00 €	26,00 €	230,00 €	10,00 €	1,51 €	3,30 €		

Hors CDC		APS				Alsh PVS / Été								Séjours courts accessoirs à l'alsh			Séjours de vacances			Local Jeune (mercredi, vendredi, samedi en période scolaire)			
		Tarif % h				9h/17h avec repas	1/2 journée matin ou après midi	repas	péri sur site ou itinérant	9h/17h avec repas	Forfait 2 jours consécutifs (15%)	Forfait 5 jours (15%)	repas	1/2 journée matin ou après midi	forfait 5 1/2 journées (15%)	péri-alsh tarif 1/2 h sur site	péri-alsh itinérant (ramassage)	tarif / journée	tarif / journée	tarif / journée	adhésion annuelle	Animation sur inscription (sortie...) Tarif/heure	repas
1	QF moins de 500	0,53 €				13,25 €	4,94 €	3,38 €	0,53 €	13,25 €	22,53 €	56,31 €	3,38 €	4,94 €	20,98 €	0,53 €	0,53 €	22,50 €	25,00 €	212,50 €	5,00 €	1,23 €	3,38 €
2	QF 501-700	0,65 €				14,25 €	5,38 €	3,50 €	0,65 €	14,25 €	24,23 €	60,56 €	3,50 €	5,38 €	22,84 €	0,65 €	0,65 €	23,75 €	26,25 €	225,00 €	6,25 €	1,34 €	3,50 €
3	QF 701-900	0,78 €				15,25 €	5,81 €	3,63 €	0,78 €	15,25 €	25,93 €	64,81 €	3,63 €	5,81 €	24,70 €	0,78 €	0,78 €	25,00 €	27,50 €	237,50 €	7,50 €	1,45 €	3,63 €
4	QF 901-1100	0,90 €				16,25 €	6,25 €	3,75 €	0,90 €	16,25 €	27,63 €	69,06 €	3,75 €	6,25 €	26,56 €	0,90 €	0,90 €	26,25 €	28,75 €	250,00 €	8,75 €	1,56 €	3,75 €
5	QF 1101-1300	1,02 €				17,25 €	6,69 €	3,88 €	1,02 €	17,25 €	29,33 €	73,31 €	3,88 €	6,69 €	28,42 €	1,02 €	1,02 €	27,50 €	30,00 €	262,50 €	10,00 €	1,67 €	3,88 €
6	QF 1301-1500	1,15 €				18,25 €	7,13 €	4,00 €	1,15 €	18,25 €	31,03 €	77,56 €	4,00 €	7,13 €	30,28 €	1,15 €	1,15 €	28,75 €	31,25 €	275,00 €	11,25 €	1,78 €	4,00 €
7	QF >1500	1,28 €				19,25 €	7,56 €	4,13 €	1,28 €	19,25 €	32,73 €	81,81 €	4,13 €	7,56 €	32,14 €	1,28 €	1,28 €	30,00 €	32,50 €	287,50 €	12,50 €	1,89 €	4,13 €

Vie Sociale

Repas dansant des retraités



Toujours plus de participants au repas des retraités !

Le 10 mars dernier, 128 personnes âgées de 60 ans à 97 ans ont pu déguster un super menu préparé par Jacky Ménager, traiteur. L'orchestre Patrick Caron a permis à de nombreux danseurs de se faire plaisir.

Mme Paulette Graffin et M. Maurice Pouillet doyens de cette journée ont été mis à l'honneur, un présent leur a été offert.

Le prochain repas dansant aura lieu le 23 février 2020.

L'après-midi sera animé par Félix Leclerc. Nous vous attendons nombreux. ☺

Réso-Ap

Vieillir à domicile, le désir de tous, cela nécessite une entraide entre générations.

Réso'Ap recherche toujours de jeunes retraités pour transporter nos aînés et leur permettre de faire face à leurs différents besoins (courses, rendez-vous médicaux, coiffeur...). Réso'Ap indemnise les frais occasionnés par ce transport. Une inscription n'est pas un engagement définitif, vous restez libre de refuser. Au 1^{er} trimestre, Réso'Ap a assuré 110 accompagnements de Briérois par seulement 2 bénévoles Briérois.

Françoise Château, adjointe est là pour vous renseigner. ☺

Un gala organisé par la ville du Mans proposé aux retraités Briérois

La représentation aura lieu samedi 26 octobre. Départ en car de l'Espace du Narais à 13h30.

Thème du spectacle «Swing - swing - swing» : cabaret, cirque, chansons par l'Institut National du Music-hall.

Inscriptions en mairie au plus tard le 20 juillet.

Gratuit pour toutes les personnes ayant plus de 70 ans et n'ayant pas bénéficié du repas dansant le 10 mars. ☺

Téléthon

Rendez-vous le 7 décembre 2019

Au menu de l'édition 2019 : randonnée, jeux et repas dansant

8 € le repas dansant (rougail). Ce repas est préparé par Jacky Ménager, traiteur intervenant et travaillant gratuitement uniquement avec des produits frais et de qualités donnés par divers commerçants. La soirée sera animée gratuitement par ANIM'FIESTA. Venez nombreux. L'après-midi, vous sont proposés : jeux de cartes, randonnée (par Loisirs du Temps Libre), crêpes et vin chaud. La recette est entièrement reversée au profit de l'AFM-TELETHON. ☺

Plan canicule

Mise en place du registre communal

Vous êtes seul.e et isolé.e âgé.e de + 65 ans ou un adulte handicapé ?

Vous êtes invité(e) à vous inscrire à la mairie sur le registre du plan canicule. Il est fait appel au civisme chacun. Si vous connaissez des personnes susceptibles de figurer sur ce fichier, il faut les en informer et les sensibiliser. Ce fichier permet de venir en aide aux personnes en cas de déclenchement du plan canicule par le Préfet. ☺

Centre social LARES

Un lieu d'accueil, de rencontre, d'écoute et de solidarité.

L'objet associatif du centre social est la proximité et le service à tous les habitants du territoire décliné au travers des différentes actions menées pour et avec les usagers.

Celles-ci s'articulent autour de 4 pôles majeurs :

- La petite enfance
- La famille
- L'insertion
- Le logement

L'association du centre social est présidée par Christine Marchand. L'équipe est composée d'une trentaine de salariés permanents auxquels s'ajoutent les bénévoles dont il faut souligner l'importance dans nos actions.

Toutes les personnes désireuses de se joindre à l'équipe seront donc les bienvenues.

En 2019, le RAMPE (réseau d'assistantes maternelles parents enfants) sera géré directement par la communauté de communes Le Gesnois Bilurien. Celle-ci a également décidé de confier la gestion des deux multi accueils de Montfort-le-Gesnois « Le Mille Pattes » et Connerri « La Maison des Lutins » à la Fédération Léo Lagrange Ouest. Nous continuerons de notre côté à gérer les structures de Lombron « Les Queniaux » et de Saint-Corneille « Le Jardin des P'tits Loups ».

Pourquoi le centre social ?

Pour pratiquer des activités de loisirs :

- Accomplir des démarches administratives
- Trouver des réponses sociales
- Rechercher des informations
- Organiser des rencontres familiales
- Etre accompagné dans la recherche d'un emploi ou d'une formation
- Donner un peu de son temps bénévolement
- Faire garder ses enfants
- Soutenir la vie associative
- Initier de nouveaux projets

Le centre social, pour qui ?

Les parents et les enfants

- aide aux départs en vacances
- ateliers loisirs familiaux
- Parentalité
- multi accueils (St Corneille et Lombron)
- PMI
- épicerie solidaire
- Lieu d'écoute

Les demandeurs d'emploi

- aide à la rédaction de lettres et CV
- cyber base emploi
- chantiers d'insertion
- Antenne mission locale

Les personnes âgées

- aînés ruraux, chorale.

Petite enfance

Multi accueils Lombron
« Les Queniaux » - La Tasse
Réservation au **02.43.89.47.44**

Du lundi au Vendredi de 7h30 à 18h30

Saint Cornelle
« Le jardin des p'tits loups »
3 allée des Hortensias
Réservation au **02.43.57.05.80**

Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

Permanences du centre social LARES

Travaux d'aiguilles

Jeudi de 13h45 à 16h15

Épicerie Sociale et Solidaire

Mardi et samedi 9h à 12h / Jeudi 14h à 18h

Lieux d'écoute

Mardi et samedi 9h à 12h

Anglais

Débutants
Conversation

mercredi de 18h à 19h
mercredi de 19h à 20h

Atelier couture

Contact 06.40.31.40.11

jeudi de 18h30 à 20h30

Atelier cuisine

1^{er} vendredi du mois à partir de 10h

Permanences du centre social LARES

Psychologue : Mme Tep Candice

Sur rdv 06.66.59.30.28

Shiatsu : Mme Landry Nathalie

Sur rdv 06.82.90.77.20

Hypnose Ericksonienne : M. Léger Jean Pierre

Sur rdv 06.25.66.37.71

Conciliateur de Justice : M. Boulay

1^{er} mardi et 3^{ème} jeudi
De 9h à 12h rdv au 02.43.76.70.25

CIDFF : Mme Causy

2^{ème} et 4^{ème} mardis sur rdv 02.43.76.70.25

Alcool Ecoute :

2^{ème} mardi à 20h salle Thoury

Weight Watchers :

Mardi de 17h30 à 20h Salle Thoury

Naturopathie et ateliers cuisine :
Mme MANGA

Sur rdv 06.63.77.80.60

Gym douce : Mme Durand-Lebeau

Mercredi de 19h45 à 20h45
06.58.63.31.00

PMI Pesée :

1 jeudi sur 2 sur rdv 02.43.89.50.29

Assistante sociale : Mme Marquetin

Jeudi de 9h à 12h sur rdv

CARSAT

1^{er} mardi du mois sur rdv

Familles rurales : Mme Cissé
Contact : 02.43.39.75.01

Mardi de 14h à 16h

Mission Locale

Sur rdv 02.43.71.70.33

SATIM (info diabète)

Mardi de 14h à 17h

L'espace Parentalité du centre social

C'est un espace convivial où les enfant(s) accompagnés de leurs parents sont accueillis de manière libre. Il constitue un espace de jeu pour les enfant(s) et un lieu de soutien pour les parents. Ils peuvent y faire des rencontres, échanger, partager leurs questions sur l'éducation de leurs enfants, bénéficier d'une écoute sur ce qui touche leur vie de parent. Il s'agit également d'un lieu ressources (magazines, plaquettes diverses). L'espace parentalité est accessible à tous les parents ou futurs parents résidant dans les communes adhérentes : Ardenay sur Mérisse, Connerri, Fatines, le Breil sur Mérisse, Montfort, Nuillé le Jalais, Saint-Célerin, Saint-Corneille, Saint-Mars la Brière, Soullitré, Surfonds, Torcé-en-Vallée et Tresson. L'accès est gratuit.

Ouvert les mercredi et samedi matin de 9h30 à 12h de manière libre.

Plus d'informations auprès d'Angélique GUILLAUT : 02 43 76 70 25

Centre social LARES

Place Jacques Moreau - 72450 Montfort-Le-Gesnois
Tél. 02.43.76.70.25 | Courriel : contact@cslares.fr

Interco

Informations sur les cessions

Le compte-rendu de la réunion de la Communauté de communes, en date du 4 avril 2019, précise dans le chapitre « Recettes » l'ensemble des cessions réalisées pour un total de 1 600 000 €.

Ont été mises en vente les propriétés communautaires suivantes : le Manoir de Bois Doublé à Saint-Célerin, l'Hôtel-restaurant Les Sittelles, ainsi qu'une petite maison sise à proximité du garage automobile des Sittelles.

Le Manoir de Bois Doublé

Cette acquisition est la plus ancienne puisqu'elle date d'avant la naissance de la Communauté de communes. Des travaux importants et très coûteux ont été entrepris pour les toitures et la Fuye par exemple. Néanmoins, ce bâtiment historique avec ses peintures et ses fresques de la Renaissance, nécessitait qu'on lui consacre un argent que nous n'avons pas. C'est pourquoi, après des années de recherches, tous élus confondus, nous n'avons pu que constater l'impasse dans laquelle on était. Sans projet sérieux, sans capacités financières, il ne fallait pas laisser mourir à petit feu ce joyau local. C'est pourquoi, un acheteur local, motivé et ambitieux, va maintenant présider aux destinées du « bel endormi » : depuis 2016, les visites estivales par le Perche Sarthois avaient été suspendues ainsi que les journées européennes du patrimoine. Ce fut un crève-cœur (le cœur ou la raison ?) pour les élus qui ont voté pour la vente par 39 voix sur 42. Un accord Communauté de communes / acheteur permet de conserver les animations apéros-concerts de juin – juillet et les Fêtes du jardin.

L'hôtel-restaurant Les Sittelles

Depuis septembre 2016 les acquéreurs de l'établissement des Sittelles, Jean-Claude Chemarin et Laurent Afchain, ont repris les lieux.

Laurent Afchain, exploitant et gérant de la société, et son épouse ont redonné à l'établissement une nouvelle vie. Ils ont entièrement revu la décoration des parties communes, salon et restaurant. L'ensemble est beaucoup plus chaleureux et convivial. L'hôtel est en cours de rénovation et a été affilié à l'enseigne « Logis de France » pour lui insuffler une nouvelle dynamique. Le restaurant qui connaît aujourd'hui un vrai succès propose une cuisine « bistronomique » régionale et saisonnière. M. Afchain aux fourneaux privilégie les circuits courts et travaille aujourd'hui avec de nombreux producteurs locaux. La carte change chaque mois pour le plaisir de la clientèle de l'hôtel mais également des non-résidents, le restaurant étant ouvert à tous en fonction des places disponibles.

Réservations et renseignements au : 02 43 54 04 54

Le PLU Intercommunal

Le groupe de travail sur le PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) de la Communauté de Communes du Gesnois Bilurien (CDC) constitué d'élus, de cabinets spécialisés et de techniciens poursuit les travaux à un rythme très soutenu.

Ce nouveau PLUI qui couvrira l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes sera divisé en 4 familles de zones distinctes :

- Zones Urbaines à vocation mixte ou spécialisée (U).
- Zones à Urbaniser (AU)
- Zones Agricoles (A)
- Zones Naturelles (N)

Les grandes étapes de cette année 2019 sont :

- L'écriture de l'ensemble des textes concernant le futur règlement ainsi que la rédaction de toutes les annexes réglementaires et juridiques.
- La validation de l'ensemble du dossier par les élus(e)s.
- La mise à disposition des documents et cartes pour consultation en Mairie.
- La consultation des concitoyens avec un commissaire enquêteur.
- L'envoi de l'ensemble du dossier aux PPA (personnes publiques associées) ce sont entre autres, tous les services de l'Etat concernés, la commission CDPENAF (Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers), la chambre d'agriculture, les chambres de commerces et de métiers et à différents organismes pouvant être impactés par ce PLUI mais également les communes limitrophes de la communauté de communes.

Dans les premières semaines de juillet et pendant un délai d'environ deux mois, les documents textes et cartes seront mis à votre disposition pour consultation.

De même, un commissaire enquêteur sera également présent en mairie afin de recueillir les observations, remarques ou doléances. La mairie, vous informera de ces différentes phases de consultation en utilisant les moyens habituels de communication à savoir : le panneau d'affichage lumineux en centre bourg, les panneaux d'affichage dans les différents points de la commune, la feuille commun'info et la presse locale.

Ce dossier sera composé des cahiers de présentation du PLUI, du PADD (Projet d'Aménagement de Développement Durable), du PLH (Programme Local d'Habitation), des O A P (Orientations d'Aménagement et de Programmation) du R – G (règlement Général) et de toutes les cartes graphiques définissant les différents zonages, le schéma général du PPRI (Plan de Prévention des Risques d'Inondation) et les limites de recul pour les constructions et le bruit.

A priori, la période octobre – novembre sera celle de la récupération de l'ensemble des avis des PPA, du rapport du commissaire enquêteur et celle des modifications obligatoires ou souhaitables et donc de la rédaction finale avant la présentation et la mise aux votes des délégués communautaires vers la fin décembre.

Dès l'acceptation par les élus de la CDC et l'avis favorable de la Préfecture, ce PLUI entrera en application sur l'ensemble de la CDC et ainsi les anciens POS (Plan d'Occupation des Sols) ou PLU (Plan Local d'Urbanisme) seront obsolètes.

IMPORTANT : en plus de la mise à disposition des textes, des cartes et de la consultation du commissaire enquêteur, l'adjoint en charge de l'Urbanisme est et sera à votre disposition sur rendez-vous pour des compléments d'informations.

Comice cantonal

Les 7 et 8 septembre à Saint Mars La Brière !



Tous les ans, le canton s'anime pour l'organisation de son Comice Agricole.

Cette année, le Comice est organisé par les communes de St Mars la Brière et Souliétré sur le site de l'espace du Narais à St Mars, les 7 et 8 Septembre 2019. Mais d'où vient cette tradition où l'on retrouve innovation, traditions, fête et même compétition ?

Le mot « Comice » vient du mot latin Comitium « endroit où se réunissait le peuple en assemblée ». Plus précisément, la définition du Comice Agricole est la suivante : réunion formée par les cultivateurs et les éleveurs d'une région afin d'améliorer les procédés de culture et d'élevage.

C'est en 1788, sous Louis XVI, que le premier grand prix d'agriculture est créé mais il faudra attendre décembre 1819 pour que soient relancés les comices agricoles. Il fallait réfléchir à leur mise en place car il importait beaucoup de connaître la nature des productions rurales et les animaux à présenter. C'est en 1830 que les premiers comices s'organisent dans plusieurs endroits de France.

Le 28 Juin 1837, 12 comices cantonaux sont créés dans la sarthe : Ballon, 3 cantons du Mans, Conlie, Sillé, Beaumont, Marolles, Fresnay ; le Nord-Sarthe est à la pointe. Le but est d'établir des rapports fréquents entre les agriculteurs d'une même contrée, de permettre d'échanger des idées, du bétail, de présenter du matériel. Des récompenses sont accordées pour encourager le monde agricole.

A leurs débuts les comices sont peu dynamiques. Vers 1860 la Sarthe est à l'avant-garde. Les comices cherchent par des démonstrations de matériels, des importations de bestiaux, à améliorer l'agriculture Sarthoise. C'est après 1860 qu'ils deviennent plus festifs suite à l'arrivée, peu à peu, des animations. Les comices prennent alors leur envol.

Cette grande fête traditionnelle est un événement exceptionnel pour notre commune. Un événement à ne pas manquer !

L'agriculture reste un pilier important de l'économie de notre canton. Elle permet de découvrir la richesse et la qualité de nos produits locaux. Le comice est un lieu privilégié où se croisent artisans, entreprises locales et associations de notre territoire, mais, c'est aussi un lieu d'échanges et de rencontres pour nous tous.

Vous comprendrez que la préparation d'un événement de cette ampleur nécessite la mise en place d'une organisation spécifique. L'association intercommunale du Comice de St Mars la Brière-Souliétré, avec le soutien de l'association cantonale, oeuvre pour la réussite de ce comice.

Mais le succès de cet événement dépend de la mobilisation de chacun et chacune. Nous avons, encore et toujours, besoin de vous. L'Association vous attend dans un esprit de convivialité et de partage. C'est ensemble que nous ferons de cette fête une réussite. ☺

Comice cantonal

Les animations du week-end des 7 et 8 Septembre 2019.

Programme des festivités !



- Deux bandas pour vous accompagner en musique tout le week-end : la Cie Zankina et Tamboures de Tours.
- Présentation des animaux et passage du jury
- Baptême de poney
- Balade en calèche.
- « M^ossieur Poubelle ! » : un spectacle à ne pas manquer !
- Spectacle équestre
- Manège Ecolo Rigolo à vélo

Et aussi tout au long du week-end...

- Démonstrations de danses avec : Détent'danse, Temp'o, Montfort Country Danse.
- Démonstrations de tracteurs par les jeunes agriculteurs
- Essai de voiture électrique
- Conférences
- Tir à l'Arc
- Exposition de tableaux
- Marché (le dimanche matin)
- Animations de la bibliothèque
- Fabrication d'hôtels à insectes
- Rando famille à vélo entre Saint Mars et Soultré

Tombola

Un séjour en mobil-home à gagner.

Une tombola est organisée avec de nombreux lots, merci à nos partenaires ! Le plus chanceux repartira avec le séjour en poche !

Bric à Brac le dimanche

Organisé par l'association Temp'o, en lieu et place des animaux.

Les scolaires aussi sont de la partie !



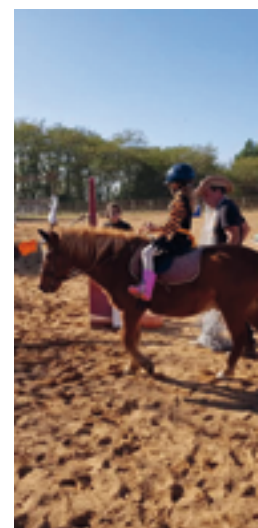
Les enfants de l'école maternelle des Hauts Champs s'investissent.

Sous la houlette de la directrice de l'école maternelle, Nathalie Heinze, les enfants mettent la main à la pâte. Avec enthousiasme et spontanéité, les petites mains sont à l'œuvre et les décorations vont bon train. C'est avec leur âme d'enfant et tout leur cœur, que les petits artistes en herbe, préparent activement le comice. Un bel exemple de civisme et d'implication... !!!

Mon restau responsable : « Meilleur dans l'assiette, meilleur pour la planète »

La restauration scolaire se met à l'heure du développement durable. Le samedi 7 septembre, au stand du Perche sarthois, aura lieu la signature officielle de la charte d'engagement « Mon restau responsable ». La commune de Soultré avec qui nous co-organisons l'événement, s'associe dans la même démarche. Cette officialisation se fera en présence d'un membre de la Fondation pour la Nature et l'Homme, créée par Nicolas Hulot (voir article « Enfance jeunesse » - « restauration scolaire »).





Comice cantonal

Restauration rapide, buvette sur place et aussi...

Jacky notre cuistot !

Venez déguster et savourer les petits plats concoctés, spécialement pour vous, par notre cuistot « Jacky ».

Le samedi, vous pourrez vous détendre au cours de la soirée animée par le groupe Sista Flow, tout en vous régalant avec au menu :

- Lagon bleu et ses mises en bouche,
- Assiette périgourdine,
- Marmite du Comice,
- Salade et ses 3 fromages,
- Assiette gourmande, Café.

Prix du repas : 22,00 €

Le dimanche midi, le service se fera sous forme de self afin que vous puissiez profiter pleinement des animations prévues tout au long de la journée.

Au menu :

- Rosé pamplemousse,
- Assiette de charcuterie,
- Suprême de volaille – pommes de terre vapeur,
- Salade et ses 2 fromages,
- Tarte,
- Café.

Prix du repas : 17, 00 €

Les places étant limitées, merci de bien vouloir réserver avant le vendredi 23 août, en mairie.



Des ateliers décoration

L'association du comice est habitée par la volonté d'impliquer tous les briérois et briéroises pour embellir la commune à l'occasion de cet événement.

Les riverains se situant sur le parcours du défilé sont tout particulièrement sollicités et invités à agrémenter devant chez eux comme bon leur semble. Il est toutefois préférable de respecter le thème « Notre Terre, Notre Avenir... ».

Toutes les personnes intéressées peuvent fabriquer ou se procurer les ingrédients nécessaires en se faisant connaître auprès de la mairie.



Un concours d'épouvantails

Décorez votre terrain et participez à un grand concours d'épouvantails.

Un jury passera, dans la semaine du comice, pour désigner le ou les gagnant (s). Le ou les lauréat (s) se verront remettre une récompense (inscriptions en mairie jusqu'au 20 Août).

©ohhyo

Interco

Fibre : les actualités sur le déploiement



Après les Loudonnois et St Denis, les habitations de La Chesnaie vont prochainement bénéficier du déploiement de la fibre optique. Les habitants seront prochainement conviés par Sarthe Numérique à la réunion de commercialisation et pourront alors prendre contact avec les différents opérateurs. Ils disposeront d'un an, à partir de la date de cette réunion, pour faire le choix de se raccorder gratuitement à la fibre optique avec l'un d'entre eux.

La liste des opérateurs pour les particuliers est la suivante : OZONE, K-NET, NORDNET, LA FIBRE VIDEOFUTUR, TELWAN et toujours SARTHE FIBRE pour les professionnels. Il est vraisemblable qu'Orange sera également présent.

Grâce à l'engagement entre Sarthe Numérique, Syndicat mixte sarthois d'Aménagement numérique (SmsAn), constitué du Conseil départemental et des Communautés de communes, et Sartel THD, filiale d'Axione Infrastructures, tous les Sarthois auront accès à la fibre optique dès 2022.

Pour connaître la date de raccordement pour votre habitation, vous pouvez consulter le site intranet :

<http://lafibrearrivechezvous.fr>



Perche Sarthois

Le Pays d'art et d'histoire

Le Pays du Perche Sarthois sera présent dans le cadre du comice les samedi 7 et dimanche 8 septembre.

Cet évènement sera l'occasion de découvrir l'offre touristique du territoire et nos différentes publications ainsi que les circuits courts alimentaires au sein des cantines scolaires et aussi :

Samedi 7 de 10h à 12h, café de l'éco-restauration & de l'éco-construction.

Que vous soyez simplement curieux ou que vous ayez un projet de restauration de maison ou d'éco-construction, venez rencontrer un spécialiste de l'éco-construction de la Coopérative d'Intérêt Collectif ECO-Perica qui pourra vous conseiller sur les matériaux, les solutions d'isolation, les énergies afin de mener à bien votre projet dans le respect de l'architecture et de l'environnement.

N'hésitez-pas à apporter vos plans ou/et photos.

Accès libre et gratuit, renseignement Pays d'art et d'histoire du Perche Sarthois / 02 43 60 72 77

Le Perche Sarthois à vélo: 10 circuits à la découverte du patrimoine architectural et rural

Au fil des 500 kilomètres de petites routes répartis sur 10 circuits numérotés de 7 à 16, Le Perche Sarthois vous invite à la découverte du charme subtil de ses spécificités architecturales et paysagères. Une balade de 37 à 67 kilomètres vous est proposée en suivant les circuits. Les variantes et les liaisons vous offrent la possibilité de raccourcir ou prolonger votre itinéraire et ainsi adapter votre sortie vélo à vos envies.

Chacun des dépliants présents dans cette pochette correspond à un circuit. Les pictogrammes localisés sur le tracé reportent les éléments patrimoniaux, les attraits touristiques, services et différentes curiosités présents sur les itinéraires afin que rien ne vous échappe. Le fil de parcours expose quant à lui, de manière plus détaillée, les principaux points d'intérêt patrimoniaux et touristiques à retrouver en route. Pour agrémenter votre sortie vélo, vous trouverez les coordonnées des différents sites de visite que vous croiserez en chemin. Ce guide sera votre outil indispensable pour découvrir à vélo, les richesses du Pays d'art et d'histoire.

Disponible au prix de 3 € dans les offices de tourisme et sites partenaires.

Plus de renseignements auprès du Perche Sarthois 02 43 60 72 77.



Bibliothèque municipale

Animation lecture : Jour de toilette !

2 mercredis de février étaient proposés aux assistantes maternelles et aux parents de tout-petits entre 0 et 3 ans. Environ 30 enfants ont révisé à cette occasion l'apprentissage de la propreté.

Les classes de maternelle ont également assisté à cette lecture. Les écoliers ont chanté avec les lectrices la chanson d'Henri Salvador « ah c'qu'on est bien, quand on est dans son bain » !

Conférence : Alimentation et émotions, si mon arbre pouvait parler



Le samedi 30 mars, l'association « NaturoSolid'Ere » réitérait son salon à l'espace du Narais. À cette occasion, la bibliothèque a reçu une vingtaine de participants pour deux conférences : L'une sur le thème de l'alimentation et des émotions animée par Elisabeth Manga, la deuxième sur la psychogénéalogie animée par Yvonne Guillot.

De nombreuses questions ont été posées et des réponses très intéressantes apportées aux personnes présentes.

Comice agricole

La bibliothèque sera présente lors du comice du samedi 7 septembre. Une bourse aux livres sera organisée à la bibliothèque à partir de 10 heures. Une animation/lecture sur le thème de l'écologie sera présentée aux enfants.

Bibliothèque municipale

Horaires et tarifs

Bibliothèque municipale

Espace du Narais
Allée des Châtaigniers
02 43 76 46 63
bibliotheque@smlb.fr

Horaires d'ouverture

Périodes scolaires

Mercredi : 14h à 18h30
Jeudi : 16h à 18h
Samedi : 10h à 12h

Vacances

Horaires annoncés avant les vacances

Tarifs adhésion annuelle

Gratuit jusqu'à 18 ans
Adhésion annuelle individuelle
+ 18 ans : 6 €
Adhésion annuelle Famille
(adhérents + de 18 ans) : 10,50 €
Adhésion annuelle individuelle
extérieure : 12,50 €

Nouveau !

Vous pouvez maintenant consulter le catalogue de la bibliothèque en ligne :
<http://saint-mars-pom.c3rb.org/>

Bonnes recherches !

Saison culturelle

Les rendez-vous en 2019 et 2020...



SAMEDI 21 SEPTEMBRE 2019

20h30 • Concert - Jazz manouche, swing - GRATUIT

Ouverture de saison avec « La canne à swing »

La Canne à swing, c'est avant tout quatre musiciens passionnés par le swing et les musiques du monde. Après avoir sillonné le répertoire de Django Reinhardt et plus globalement le répertoire jazz manouche, pour lequel ces musiciens ont une grande admiration, c'est désormais, au long des compositions et du choix des reprises qu'une nouvelle orientation musicale les anime. En effet, le swing reste présent, mais les percussions (conga, cajon, maracas, triangle...) apportent des couleurs des continents du sud.

La canne, ce n'est pas uniquement un partage musical, mais aussi un échange convivial, de bonne humeur avec le public.



VENDREDI 29 NOVEMBRE 2019

20h30 • Concert - Gospel

« Just Gospel »

Just Gospel est un chœur adulte mixte appartenant à l'école de musique intercommunale du Sud-Est Pays Manceau. Il est composé d'une quarantaine de choristes amateurs, élèves de l'école, dirigés par Sébastien Lacroix et accompagnés par 4 musiciens professionnels (piano, orgue, basse, batterie). Le répertoire musical du groupe varie entre les grands standards du Gospel américain et africain, la pop et la musique noire.

La diversité, le métissage et la rencontre des différentes cultures musicales font donc l'identité de ce groupe dynamique et entraînant qui aime partager son énergie avec le public.



DIMANCHE 19 JANVIER 2020

17h • Théâtre burlesque et musical

« Manger » par la Cie Zygomatik

Une épopée absurde, poétique et musicale au cœur de notre assiette.

Quatre comédiens-chanteurs choisissent les armes de l'humour pour nous plonger dans l'histoire de l'homme et de son alimentation. Un réquisitoire burlesque qui nous questionne sur l'industrie agrochimique, l'agriculture productiviste, la société de consommation, la malbouffe... Ce que le spectateur voit est drôle, ce qu'il entend est vrai.

“Manger”, un spectacle engageant, un terreau théâtral idéalement fertile pour cultiver sa pensée... La représentation sera suivie d'un bord de scène afin d'échanger avec le public. Une manière d'aller plus loin sur le sujet et d'engager une réflexion avec le public.

Espace du Narais

Allée des Châtaigniers - 72470 Saint-Mars-la-Brière
Tel : 02.43.89.70.23

Espace du Narais

Suivez l'actualité de l'Espace du Narais !

Tarifs : 10 € sur place,
8 € en prévente
4 € - de 16 ans

Cinéma

Cinéambul72

Rendez-vous un lundi toutes les trois semaines pour une séance digne des grands cinémas !

La séance débute à 20h00 et le prix d'entrée est de 4,50€.

Dates à venir : 23 septembre, 14 octobre, 4 novembre, 25 novembre, 16 décembre 2019, 6 janvier 2020. ◀



Environnement

Réglementation sur les produits de traitement

Depuis le 1^{er} janvier 2019, seuls les produits phyto-pharmaceutiques d'origine naturelle sont autorisés, y compris pour les particuliers.

Vous trouverez sur le site de la mairie la liste des produits autorisés et ceux non autorisés à l'emploi. Le site internet www.polleniz.fr vous permettra de trouver des solutions alternatives aux produits phytosanitaires couramment appliqués. Les produits interdits, non utilisés, peuvent être déposés en déchèterie. Nous vous rappelons que l'utilisation des produits phytosanitaires interdits est passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 75 000 € et de deux ans d'emprisonnement. Merci pour votre civisme. 🍯

Piégeage des frelons asiatiques

Une réunion d'information animée par le syndicat d'apiculteurs sarthois concernant le piégeage des frelons asiatiques a eu lieu le 5 avril.

Il est vivement conseillé de mettre les pièges dès le mois de février (premiers rayons du soleil). La reine commence son nid et va pondre. Il s'agit de la piéger avant la ponte. Les pièges doivent rester installés jusqu'à début décembre.

Mettre dans le fond de la bouteille : 1/2 bière 1/4 vin blanc 1/4 grenadine, hauteur 4 cm.

Protégeons nos abeilles ! 🍯

Habitation

Isolation à 1 € accordée sous conditions de revenus

Testez votre éligibilité sur le site « pacte énergie solidarité ». Important : ne rien payer avant les travaux. A la fin des travaux, vous paierez uniquement 1 €.

Pour vos travaux d'isolation de votre habitat, des aides peuvent vous être accordées.

Mais avant de vous lancer, il est préférable de consulter le site internet www.faire.fr mis en place par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), ou de contacter le numéro d'appel 0 808 800 700. Il est aussi possible de contacter une Agence départementale d'information pour le logement (Adil).

Maison de l'Architecture :

312 avenue René Gasnier 49100 Angers
Tél : 02 41 81 89 40 Email : contact@adil49.com
Site : www.adil49.org

Ces interlocuteurs vous aideront à trouver une entreprise sérieuse. Une fois l'entreprise choisie et un devis accepté, il ne faut pas avancer d'argent car les aides sont versées directement à l'entreprise. Enfin, il ne faut pas accepter de démarchage téléphonique et ne pas croire votre interlocuteur s'il vous dit que les travaux sont obligatoires. 🍯

Déchets verts

Interdiction du brûlage des déchets verts toute l'année

Fortement émetteur de particules fines, le brûlage des déchets ménagers (dont les déchets verts) à l'air libre est une activité strictement encadrée pour préserver la qualité de l'air.

Hormis pour les activités agricoles et forestières, les déchets verts doivent être compostés sur place, broyés ou emmenés à la déchetterie. Les contrevenants s'exposent à une **amende pouvant aller jusqu'à 450 €.** 🍯

Annuaire

Liste des associations communales

● COMITE DIRECTEUR USSM

BOULARD Michel
3 rue de Lisborde
72470 St Mars la Brière
Tél : 02.43.89.20.82

● FOOTBALL USSM

VERNHETTES Claude
14 rue des Vergers
72470 St Mars la Brière
Tél : 02.43.89.23.08
Mail : vernhettes.claude@neuf.fr

● BASKET USSM

PAPILLON Guillaume
L'oseraie
72160 Tuffé
Tél : 06 67 63 27 61
Mail : ussm-basket@orange.fr

● ATHLETISME USSM

DROUET Frédérique
12 impasse des Vignes
72470 St Mars la Brière
Tél : 02.43.89.27.70
Mail : ussm72athletisme@gmail.com

● TIR A LA CIBLE USSM

VAN RECHEM Erick
1 bis rue Ledru Rollin
72160 Connerré
Tel : 02.43.17.24.94
Mail : erickvanrechem@gmail.com

● TENNIS USSM

ROUMILHAC Sylvain
1648 route de St Etienne du Narais
72470 Saint Mars la Brière
Tél : 02.43.89.77.26 / 06.51.22.12.97
Mail : ussm.tennis@hotmail.fr

● GYMNASTIQUE BRIÉROISE USSM

POTÉ Patricia
1596 route de St Etienne du Narais
72470 St Mars la Brière
Tél : 02.43.47.51.66 / 06.64.41.05.44
Mail : raoul.pote@wanadoo.fr

● JUDO

Représentant Saint Mars : BAUDRY Denis
4 rue des Vergers
72470 Saint Mars La Brière
Tél : 02.43.89.76.18
Mail : denisbaudry@yahoo.fr

● TEMP'O (DANSE)

TARBOURIECH Stéphanie
29, rue de la Merize
72370 Le Breil sur Merize
Tel : 06.22.25.24.76
Mail : asso.danse.stmarslabriere@gmail.com

● RECREATIVE DU HAMEAU DE SAINT DENIS DU TERTRE

LIENARD Caroline
2093 route de St Etienne du Narais
72470 St Mars la Brière
Tél : 06.03.42.85.40

● CHORAL'IN

PINEAU Nathalie
10 rue des Miracles
72470 St Mars la Brière
Tél : 06.79.50.13.38

● FAMILLES RURALES

PITARD Annick
57 rue de Paris
72470 St Mars la Brière
Tél : 06.64.41.05.44
Mail : pnenette78857@gmail.com

● GENERATIONS MOUVEMENT

ROUAULT Albert
2309 route du Bourray
72470 St Mars la Brière
Tél : 02.43.89.53.16 / 07.85.27.77.60
Mail : alb.rou@live.fr

● AMIS DU SITE DE SAINT DENIS DU TERTRE

HEULIN Bernard
1490 Chemin de Mirson
72470 Saint Mars la Brière
Tél : 02.43.89.46.31

● UNC - AFN - SDF

DUPIN Silvère
7 allée des Noisetiers
72470 St Mars la Brière
Tél : 02.43.89.71.39
Mail : unc-afnstmarslabriere@orange.fr

● A.C.P.G.

Représente l'association
FOURMI Yvette
10 Place de l'Eglise
72470 Saint Mars la Brière
Tél : 02.43.89.72.02

● VELO CROSS DIONYSIEN

MERCENT Jean
La Groie
72470 St Mars la Brière
Tél : 02.43.89.20.30
Mail : jean.mercent@orange.fr

● C.O.P.B.

(Club Omnisport de Bourray)
MAUGE Julien
20 rue des Bleuets
72160 La Chapelle St Rémy
Tél : 02.43.82.91.00 / 06.38.46.25.09
Mail : julien.mauge@arjowiggins.com

● AMICALE PERSONNEL COMMUNAL

LOTTIN Thierry
36 rue de Paris
72470 St Mars la Brière
Tél. : 02.43.89.70.23

● LA TRIBU BRIEROISE

CHARRETIER Floriane
625 route de la Chesnaie
72470 Saint Mars la Brière
Tel: 06.11.41.25.38
Mail : latribubrieroise@gmail.com

● LOISIRS DU TEMPS LIBRE

FOURMI François
10 allée des Chênes
72470 Saint Mars la Brière
Tél. : 02.43.89.71.43
Mail : francois.fourmi@orange.fr

● ASSOCIATION REVES

Représentante départementale
LOISON Gaëlle
06.22.97.35.41
Mail : gaelloison@yahoo.fr

● SUR LES PAS DES ARTISTES

MERCIER Annie
20, résidence le Castel
72450 Montfort le Gesnois
Tél : 06.80.24.65.77
Mail : anniemichel.mercier@orange.fr

● COMITÉ DES FÊTES

LE GOT Jimmy
Tél. : 06.14.58.36.50
comitedesfetessaintmarslabriere@outlook.fr

● COMITÉ DE COMMISSAIRES DE ROUTE AUTOMOBILE

BOULAY Dany
79 Chemin de la Ricordière
72470 Saint Mars la Brière
Tél : 02.43.89.77.74 / 06.85.70.99.71
Mail : ccra.contact@gmail.com

● TEAM JEUDON RACING TEAM

JEUDON Jérémie
Les Défaits
72450 Parigné l'Évêque
Tél : 06.85.70.99.71

● ÇA VA MARS'HÉ

MANSION Laurent
3601 route de St Denis du Tertre
72470 Saint Mars la Brière
Tél : 02.43.82.53.41 / 06.07.25.35.46
Mail : laurent.mansion@orange.fr

● BONNES ACTIONS FRANCE

NEPOTE-CIT Olga
41 impasse du Pré des ruelles
72470 Saint Mars la Brière
Tél : 09.67.24.98.62 / 02.43.76.98.62
Mail : bonnes.actions.france@outlook.com

● NATUROSOLID'ERE

MANGA Elisabeth
Tél : 06.63778060
Mail : naturosolidere@gmail.com

● ANIMAL SOUND SYSTEM

VERNHETTES Victor
Tél : 06.77.23.46.34
Mail : victor.vernhettes@gmail.com



De gauche à droite : J. MALABRY, N. CHAUVIN (trésorier), V. LAURENT, A. ESNAULT, A. PEREZ, M.-F. MATHIEU-DEWITTE (trésorière adjointe), M. RICORDEL (vice-président), V. TROUILLET (secrétaire adjointe), É. RIVÈRE, M. DUVAL (secrétaire), R. JARDIM, N. PINEAU (présidente). Crédit photo : ©JL T-02/2019

CHORAL'IN

Une histoire de cœur à cœur



Fin 2018

Choral'in a terminé l'année 2018 par 2 concerts en décembre : le 10 à Laval, avec la chorale Bis Répétita puis ce fut le 20^{ème} traditionnel concert de Noël en l'église St Médard de St Mars la Brière, le 15 du même mois. Choral'in avait invité la chorale Chantelyre de Soulligné-sous-Ballon. Cette soirée fut donnée au profit de l'association Aloïsia, une fillette de 6 ans atteinte d'une maladie rare « le Syndrome de Coffin Siris (SCS). Comme toujours, le concert de Noël a enthousiasmé et ravi un public venu nombreux qui a réservé aux choristes une salve d'applaudissements pour saluer cette belle prestation collective.

Pour commencer l'année 2019, Choral'in a eu le plaisir d'accueillir 4 nouveaux choristes dont le papa d'Aloïsia. Les choristes ont eu la joie d'apprendre que les dons récoltés lors du concert de Noël, ont permis l'acquisition d'une tablette numérique favorisant l'apprentissage du langage et qu'Aloïsia avait fait en peu de temps quelques progrès prometteurs.

Programme du 1^{er} semestre 2019

DOGORA (œuvre d'Etienne Perruchon pour chœurs et orchestre) est un projet de niveau départemental réunissant 300 choristes dont un chœur d'enfants, accompagnés par l'orchestre d'Harmonie du Belinois sous la direction de Laurent Kieffer. Il a nécessité un important travail d'apprentissage pour chacun des choristes et plusieurs répétitions collectives à l'école de musique de Laigné-en-Belin. Concerts donnés le samedi 11 mai à la salle polyvalente d'Ecommoy et le dimanche 26 mai à l'Abbaye de l'Epau. Voici le lien si vous

voulez écouter DOGORA : <https://youtu.be/4d8pvzVUPQo>

Le 25 mai participation à la journée citoyenne de la commune.
Du 7 juin au 10 juin, Choral'in a reçu le Chœur de Louve d'Ornans (Chœur d'hommes du Doubs). Le concert a été organisé à Montfort le Gesnois (église Notre Dame) le samedi 8 juin.
Samedi 29 juin : La chorale Chant'Ecomm nous accueillait. La prestation a eu lieu en l'église St Martin à Ecommoy.

Programme de rentrée

Dimanche 6 octobre, concert avec la Société Musicale de Connerré au Prieuré Sainte-Gauburge à Nocé. **Samedi 9 novembre**, dans le cadre d'un échange, Choral'in recevra la chorale Méli-Mélodie de Trouville-Aliquerville (76) pour un concert donné en l'église de St Mars la Brière. L'échange se poursuivra par la réalisation d'un autre projet d'envergure : « Les voix de l'Estuaire » en juin 2021 au Havre. Enfin, pour clore cette année 2019, enrichie de belles aventures humaines et musicales, Choral'in offrira au public son traditionnel concert de Noël, le **samedi 14 décembre** en l'église de St Mars la Brière.

A noter

Choral'in fera sa rentrée le 12 septembre 2019. Les répétitions se déroulent tous les jeudis de 20h30 à 22h30 à la salle des Châtaigniers. Notre chorale recrute toujours afin d'étoffer son chœur. Alors, **si vous aimez chanter, n'hésitez plus à nous rejoindre.**

Renseignements : www.choral-in.72 et courriel choral-in.72@orange.fr



Gymnastique briéroise

Gymnastique et randonnée pédestre

Pour la saison 2018-2019, l'association compte 56 adhérents de St Mars et des communes proches (Monfort, Connéré, Beillé, La Chapelle St Rémy, Lombron, Surfonds, Le Breil, Champagné).

En plus des cours de gymnastique, l'Association a proposé à ses adhérents 3 randonnées pédestres : Thorigné-sur-Dué (octobre 2018) – Changé-Les Commerreries (février 2019) – St Michel de Chavaignes (avril 2019).

La sortie de fin de saison du 2 juin nous a conduit dans le Nord-Sarthe, à Bourg-le-Roi, avec au programme une randonnée entre Bourg-le-Roi et Chersay. Les participants se sont ensuite retrouvés au restaurant avant la visite du musée du Point de Beauvais. Des journées familiales et conviviales qui permettent de découvrir les chemins de randonnées et le patrimoine sarthois.

Rappel : les cours de gymnastique pour adultes (hommes et femmes) ont lieu tous les mardis, au complexe sportif :

- Gym douce, de 13H45 à 14H45
- Gym tonique, de 20H30 à 21H30

Les 2 premiers cours sont gratuits et l'inscription est possible en cours d'année avec un tarif dégressif.

Toute l'équipe de la Gymnastique Briéroise vous souhaite un très bel été et vous donne rendez-vous en septembre.

Pour tous renseignements vous pouvez contacter :

Patricia POTÉ - Présidente - Tél. : 02 43 76 75 61 / 06 84 08 09 30



USSM Tennis



Jouer, progresser,
se rencontrer....

L'année 2018-2019 se termine
dans une ambiance
conviviale à l'USSM Tennis.

Comme tous les ans, le club a engagé des équipes dans les différents championnats proposés. L'équipe féminine a participé aux raquettes FFT, alors que l'équipe masculine s'est présentée en championnat d'hiver et en championnat de printemps.

Les mois d'avril et mai ont été marqués par les différents tournois internes pour 3 catégories : adultes femmes et hommes, ainsi qu'une nouveauté avec un tournoi adolescents qui a été mis en place pour la 1^{ère} année.

Le club rappelle que les terrains extérieurs sont accessibles à tous, moyennant la location des clés d'accès, disponibles chez notre partenaire Vivéco au prix de 10€ pour 1h30.

Avant de souhaiter de bonnes vacances à tous, nous vous informons que les inscriptions pour la saison 2019-2020 se dérouleront le mercredi 4 septembre, de 17h à 19h, à l'entrée du gymnase.

Pour tout renseignement sur la section Tennis :

Internet : www.club.fft/usstmarslb

Mail : ussm.tennis@hotmail.fr

Facebook : www.facebook.com/USSM

Tennis.Saint.Mars.La.Briere

Téléphone : 06.51.22.12.97



NaturoSolid'Ere

En 2019, NaturoSolid'Ere prend son envol

L'association NaturoSolid'Ere est une jeune association Brièroise qui a pour objectif principal d'apporter au public une information simplifiée et pratique sur les voies et moyens au service d'une vie au naturel dans le respect de l'environnement.

Avec des actions tel que le Salon bio, bien-être et bien vivre Papaya, en mars 2019 à l'espace du narais, le public a découvert auprès des exposants des outils de gestion du stress, des techniques de développement personnel et surtout des thérapies de médecines douces accessibles à tous.

Ce rendez-vous bien-être, a permis à certains de découvrir la psycho-généalogie, la lithothérapie et à d'autres de comprendre comment les émotions influencent quotidiennement nos choix alimentaires en assistant aux conférences gratuitement.

Cette deuxième édition a offert un espace aux petits et grands enfants de découvertes insolites sur les propriétés des graines et plantes sauvages avec Bellis Perrinis. Mais aussi, des temps d'envols imaginaires avec les contes inspirés de Stéphanie Hauteville. Des moments riches en émotions pour tous.

Les membres de l'association NaturoSolid'Ere sont convaincus que pour agir pour préserver la planète, il est important d'avoir une bonne vision globale pour une meilleure action locale avec des outils simples et pratiques. Forts de cette idée, tous préparent activement un éco-festival prévu les 29 et 30 juin.

C'est une invitation au voyage pour découvrir les créations et innovations écologiques actuelles dans différents domaines de la vie quotidienne.

Mais également un parcours truffé d'ateliers, de concerts et d'animations inédites sur le thème « Tous au Narais pour sauver notre planète »

Au-delà de ces temps d'actions proposés au grand public, NaturoSolid'Ere s'implique dans la mise en place d'ateliers pour les enfants de 3 à 10 ans sur le thème de l'éveil des sens. Avec au printemps 2019, une découverte olfactive des essences naturelles de plantes pendant l'accueil du centre de loisirs (thème : mon jardin dans tous les sens) à Saint Mars la Brière.

Par ces actions, l'association NaturoSolid'Ere souhaite apporter sa contribution à la vie locale.

Et comme le dit ce proverbe de sagesse africaine « un arbre seul ne peut constituer une forêt », seule la mobilisation et l'engagement associatif d'un plus grand nombre permettra à de nouvelles et belles actions de voir le jour sur notre territoire.

L'association proposera un cours collectif de Yoga dès le mois de septembre.

Contact

Elizabeth Manga, naturosolidere@gmail.com



Votre article dans le prochain bulletin municipal

Dans le but de collecter le plus rapidement possible les articles à paraître dans le prochain bulletin municipal, nous vous demandons de bien vouloir nous faire parvenir vos textes au format word sans mise en page précise et vos photos numériques en haute résolution avant le 31 octobre 2019. Attention, l'article et les photos doivent avoir pour titre le nom de l'association. L'ensemble sera à déposer auprès du secrétariat de la mairie sur clé USB ou par mail à : contact@smlb.fr



Sur les pas des artistes

Apprendre ou se perfectionner en dessin, peinture, créativité...

Nos cours et stages sont ouverts à tous : enfants, adolescents, adultes. Ils sont animés par des artistes professionnels.

Les intervenants

- Angélique Coudray : cours enfants, cours dessin, stages pastel et stages portrait
- Alain Berthelot : stages aquarelle
- Nouveau professeur à la rentrée de septembre 2019 : cours peinture à l'huile.

Choisissez la ou les formules qui vous inspirent

Stages DESSIN enfants 6 à 10 ans : un samedi par mois à la salle des vergers à Saint Mars la Brière de 14h à 17h et les mercredis des petites vacances scolaires (selon calendrier).

Stages PASTEL : un samedi par mois à la salle l'annexe (Picasso) (anciennement Espace St-Jean) à Montfort le Gesnois de 10h à 16h30.

Stages PORTRAIT : un vendredi ou un samedi par mois à la salle l'annexe (Picasso) à Montfort le Gesnois de 10h à 16h30

Cours DESSIN adultes : tous les jeudis soirs (hors vacances scolaires) à la salle l'annexe (Picasso) à Montfort le Gesnois de 18 H à 20 H et/ou 19 H à 21 H.

Stages AQUARELLE : un ou deux lundis et samedis par mois de 12 H à 17 H 30 (selon calendrier établi d'avance) en alternance sur Saint Mars la Brière et Montfort le Gesnois.

Cours HUILE : tous les mardis soirs (sauf vacances scolaires) pendant 2 heures (horaires à redéterminer pour la rentrée de septembre 2019), à la salle l'annexe (Picasso) à Montfort le Gesnois



Dates à retenir

VIDE-ATELIERS : 19 OCTOBRE 2019 à Saint Mars la Brière (ventes de tableaux, livres, matériel artistique...)

COMICE AGRICOLE : l'association participe aux animations du Comice Agricole de Saint Mars la Brière et Soultré les 7 et 8 septembre 2019, et proposera une grande exposition sur le thème du paysage rural et urbain de ces deux communes. Deux tableaux seront offerts dans le cadre de la tombola.

19^{ème} RENDEZ-VOUS DES PEINTRES : 18 et 19 AVRIL 2020 à Saint Mars la Brière.

Renseignements

Annie Mercier : 06 80 24 65 77 ou Monique Divaré : 02 43 89 40 52
Adresse mail : sur-les-pas-des-artistes@orange.fr

Animal Sound System

La musique comme passion !

Passionnés de musique, nous avons construit notre propre système de sonorisation, enceinte par enceinte depuis maintenant 3 ans, après avoir étudié tous les systèmes de fonctionnement. Nous avons ensuite créé notre association, il y a maintenant 1 an, dans le but de promouvoir la musique, mélangeant différents styles musicaux,

comme le Reggae ou encore la Techno. Notre but est de partager avec vous notre passion lors d'événements que nous organisons. Nous avons organisé une soirée le 25 mai 2019 à Saint Mars la Brière où artistes, musique et bonne humeur étaient à l'honneur.



Temp'O

Association Temp'O danse

Nous terminons notre 5^{ème} saison, celle-ci se clôture avec notre Gala sur le thème «Temp'O Music Award». L'association compte cette année 131 adhérents et adhérentes, nous sommes en progression chaque année. Nous proposons des cours à partir 4 ans et jusqu'à l'adulte.

Nos créneaux horaires sont et seront pour la saison prochaine :

- le lundi (8-11 ans) de 17h75 à 18h15 et de 18h15 à 19h15
- le mardi (4-6 ans) de 17h15 à 18h
- le mardi (6-8 ans) de 18h à 19h
- le mardi (adultes) de 20h à 21h30
- le mercredi (4-6 ans) de 16h15 à 17h
- le mercredi (6-8 ans) de 14h à 15h
- le mercredi (pré ados) de 15h à 16h15 et de 17h15 à 18h30
- le mercredi (ados) de 18h30 à 20h
- le mercredi (adultes) de 20h à 21h30

Nous serons présentes sur le comice agricole de la commune le samedi 7 et dimanche 8 septembre 2019 pour les inscriptions, n'hésitez pas à venir nous voir ! Ou à nous contacter au 06.22.25.24.76 (Stéphanie Tarbouriech).

Cette année et pour la 3^{ème} année consécutive, Aurore Paris notre professeur de danse a présenté 2 groupes au concours régional. A la suite de cette présentation devant le jury de Beaupréau (49), toute l'association est fière de vous annoncer que les 2 groupes présentés ont remporté les 2^{ème} prix régionaux. Félicitations à tous nos danseurs et danseuses pour ce magnifique palmarès et bravo à Aurore pour sa créativité.

Composition du bureau :

Présidente : Stéphanie Tarbouriech

Trésorière : Audrey Fouquet

Secrétaire : Lætitia Beaudoux

Secrétaire adjointe : Morgane Léger

Professeur de danse diplômée : Aurore Paris

Nous organisons chaque année notre repas d'association, c'est un moment convivial et de partage, vous y êtes les bienvenus. Nous souhaitons une belle saison 2019-2020 à toutes les membres de l'association. Merci pour votre fidélité. ☺



Familles rurales

Activités culturelles et de loisirs

Être bien chez soi avec Familles Rurales

Les différentes prestations proposées nous permettent de faire travailler 9 auxiliaires de vie domiciliées à Saint Mars La Brière ou ses environs. 60 familles ont fait appel à nos services pour des aides ponctuelles ou régulières :

Ménage, repassage, courses, préparation des repas, aide à la toilette, jardinage, petits travaux...

Familles Rurales s'occupe de tout !

Contactez Bernard NOURRY au 06.07.06.29.55 ou 02.43.76.11.05.

Nous vous attendons toujours aussi nombreux pour participer à nos activités !

Zumba

Reprise des cours saison 2019/2020 le 9 septembre à 20h – Salle des CHATAIGNERS.

Pour tous renseignements et pré-inscriptions, contactez Marie SAUVAGE au 06.46.42.26.25.

Théâtre

Pierre-Yves Laroy encadre les deux groupes qui ont repris en janvier pour 2 nouvelles créations. L'effectif des jeunes augmente encore, avec 12 participants de 8 à 15 ans. Les adultes par contre ne sont que 5 cette année et nous recherchons toujours des comédiens amateurs pour compléter. Les premières représentations auront lieu comme chaque année à Saint Mars la Brière, Espace du Narais à 20h30, les 11 et 12 octobre prochain avec 2 nouvelles créations : « ROMEO et JULIETTE » librement adapté de l'œuvre de Shakespeare, et « TICKETS GAGNANTS ».

Pour tous renseignements, contacter Mme Annick Pitard, Présidente de Familles Rurales Saint Mars :

06.64.41.05.44 | famillesrurales.stmars@gmail.com ☺





USSM Football

Saison 2018/2019

Au moment où nous écrivons ces mots la saison 2018/2019 n'est pas encore sportivement terminée mais nous préparons déjà activement la saison 2019/2020.

Nous recherchons à ce titre à mettre en place une nouvelle équipe dirigeante afin de passer le flambeau dans les meilleures conditions possibles et ainsi créer une nouvelle dynamique à notre club de toujours, fleuron du football local au niveau régional, par l'arrivée de nouveaux éléments.

Toujours dans ce but de restructuration nous souhaiterions également mettre en place un responsable de l'école de football qualifié ou qui pourrait se former en cours de saison, épaulé d'un éducateur, pour les entraînements des jeunes le Mercredi et les matchs du samedi. Toutes les formations nécessaires à l'accompagnement des enfants sont prises en charge par le club.

Côté manifestations les prochaines dates à retenir à l'Espace du Narais sont les suivantes :

- 18/10/2019 : loto
- 23/11/2019 : repas dansant
- 6/03/2020 : repas dansant

Pour tous renseignements sur la section foot :

Président :

Claude VERNHETTES 06.42.92.84.36

Vice-Présidents :

Pascal PHILLIPERON 06.46.35.10.49

Tony BLOT 06.76.38.29.07

Emmanuel MEDARD 06.19.47.53.91

Site internet : <http://ussmfootball.footeo.com>



Côté résultats

Coupe De France / Phase Régionale : Éliminée au 5^{ème} tour, Challenge District Intersport / Phase 1 : 4^{ème} / 6 à la journée 5, Coupe Du District Intersport / Phase 1 : Éliminée au 2^{ème} tour éliminatoire, Coupe Pays De La Loire Seniors / Phase 1 : Éliminée au 6^{ème} tour, D2 / Phase 1 : 4^{ème} / 12 à la journée 20, D3 / Phase 1 : 11^{ème} / 12 à la journée 20, Regional 3 / Phase 1 : 9^{ème} / 12 à la journée 20

Coupe Du District U18 / Phase Unique : Éliminée au 1^{er} tour éliminatoire, U16 U17 Elite / Phase 1 : 6^{ème} / 8 à la journée 7, U16 U17 - D1 Phase 2 / Phase 2 : 3^{ème} / 8 à la journée 11, Coupe Du District U15 / Phase 1 : Éliminée au 1^{er} tour éliminatoire, Challenge Du District U15 / Phase 1 : Éliminée au 1/8 finale, U14 U15 - Promotionnel / Phase 1 : 4^{ème} / 8 à la journée 7, U14 U15 - D3 Phase 2 / Phase 2 : 1^{er} / 6 à la journée 10, U13 - Honneur / Phase 1 : 3^{ème} / 8 à la journée 7, U13 - Promotionnel / Phase 1 : 6^{ème} / 8 à la journée 7, U12 U13 - D2 Phase 2 / Phase 2 : 3^{ème} / 6 à la journée 10, U12 U13 - D4 Phase 2 / Phase 2 : 4^{ème} / 6 à la journée 10

U18 Femines Interdistrict / Phase 2 : 3^{ème} / 8 à la journée 12, U18 Femines A 11 / Phase 1 : 2^{ème} / 6 à la journée 5, U18 Femines A 11 / Phase 1 Suite : 2^{ème} / 6 à la journée 2, Coupe Pays De La Loire U18 Fem / Phase 1 : Éliminée au 1^{er} tour, U16 Femines / Phase 1 : 6^{ème} / 8 à la journée 7, U16 Femines / Phase 2 : 6^{ème} / 10 à la journée 7

Futsal - D2 / Phase 1 : 3^{ème} / 8 à la journée 14, Futsal - D2 / Phase 2 : 3^{ème} / 8 à la journée 5, Coupe District Futsal / Futsal : Qualifiée pour le finale

Veterans - D2 / Veterans A 11 : 3^{ème} / 10 à la journée 18, Coupe Baudron-Maubon-Villeneuve / Veterans A 11 : Éliminée au 2^{ème} tour éliminatoire, Coupe Pereira-Ballon-Ibanez / Veterans A 11 : Qualifiée pour le finale, Coupe Graffin-Vigneront-Aitidir / Veterans A 11 : Qualifiée pour le 1^{er} tour éliminatoire.

Tribu briéroise

Association de parents d'élèves



Depuis notre assemblée générale du 14 septembre 2018, une vingtaine de parents a rejoint l'association des parents d'élèves de Saint Mars La Brière : « LA TRIBU BRIÉROISE » et nous avons été plus d'une trentaine pour notre Bric à Brac ! Merci encore aux bénévoles !

Nous avons organisé tout au long de l'année des manifestations dans le but de faire plaisir aux enfants et de partager avec eux d'agréables moments. Revenons sur toutes ces belles journées passées ensemble :

- La bourse aux jouets,
- Le spectacle de Noël « Ulysse revient » avec les charmantes et dynamiques comédiennes Julie Delaunay et Virginie Auray,
- L'arrivée des rois mages et le goûter des rois pour la première fois à Saint Mars la Brière,
- Le carnaval : sur le thème du cirque, suite à la semaine sous chapiteau des quatre classes de la maternelle (projet financé au 2/3 par « LA TRIBU BRIÉROISE »),
- Le bric à brac : record battu avec 168 emplacements pour 1400m d'exposants, merci à la météo !

Les fonds récoltés lors de nos manifestations sont intégralement réinvestis dans les projets mis en place par les enseignants des écoles et/ou « LA TRIBU BRIÉROISE ». Une rencontre est prévue à la mi septembre afin de définir ces projets, qui seront, en partie ou en totalité financés par « LA TRIBU BRIÉROISE ». Des idées à proposer ? N'hésitez pas à nous en faire part via notre page Facebook, par mail latribubrieroise@gmail.com ou directement par téléphone au 06.11.41.25.38 (Floriane CHARRETIER - Présidente).

À venir :

LA BOURSE AUX JOUETS : dimanche 24 novembre 2019 de 14h à 18h, à l'Espace du Narais, « LA TRIBU BRIÉROISE » propose sa traditionnelle bourse aux jouets, c'est le moment de faire le tri pour donner une seconde (ou troisième..) vie aux jouets des petits ! Vente de crêpes et boissons sur place.

LE SPECTACLE DE NOËL : dimanche 15 décembre 2019 à 15h, à l'Espace du Narais, « LA TRIBU BRIÉROISE » offre aux parents, aux enfants et enseignants un spectacle de Noël musical « Le long voyage du pingouin vers la jungle » de la compagnie sarthoise « l'Arsenal d'apparitions » suivi d'un goûter aux saveurs de Noël !

L'ARRIVÉE DES ROIS MAGES : vendredi 10 janvier 2020 à partir de 16h30, dans la salle multi activités de l'école maternelle, « LA TRIBU BRIÉROISE » propose aux parents, enfants, enseignants, ATSEM et personnel communal en charge des écoles un moment d'échanges et de partage en vous offrant une part de galette des rois en présence des 3 fameux rois mages.

LE CARNAVAL : Samedi 14 mars 2020 à 15h pour le défilé au départ du parking de l'espace du Narais avec farandole et mise à feu du bonhomme carnaval réalisé par l'école maternelle suivi d'un goûter à la salle des châtaigniers offert par les parents.

LE BRIC À BRAC : Dimanche 29 mars 2020 de 6h à 18h, réservation à partir de janvier 2020 et jusqu'au jeudi 26 mars 19h. Possibilité de venir sans réservation également.

LA KERMESE DES ECOLES : Samedi 20 juin 2020 à partir de 16h à l'école Claude CHAPPE avec une soirée d'été.

Toute l'équipe vous souhaite un agréable été et vous attend à la rentrée pour de nouveaux projets et de belles aventures !

Rejoignez-nous sur Facebook « LA TRIBU BRIÉROISE » et partagez vos idées ! Vous avez envie de nous rejoindre, le temps d'une réunion ou d'une manifestation ? N'hésitez plus et contactez-nous au 06.11.41.25.38 (Floriane CHARRETIER - Présidente) ou par mail : latribubrieroise@gmail.com, l'adhésion est GRATUITE... bien sûr ! ☺

USSM Athlétisme

Saison 2018-2019 : 40 ans !

L'année 2019 est une année marquante pour le club. En effet cette année il souffle ses 40 bougies !

Petit retour sur la saison

Les entraînements des écoles d'athlétisme et des poussins les mercredis : 16 jeunes athlètes arborent nos pistes. Des athlètes tous plus assidus les uns que les autres et présents sur les diverses courses, cross ou compétitions. L'organisation des entraînements a été un peu chamboulée par des soucis de santé de l'un de nos coaches. Spontanément des athlètes sont venus en renfort afin de maintenir les entraînements chaque semaine. Qui sont donc nos coaches cette année ? Emma, Bruno, Jean-Charles, Daniel, Frédérique, Floriane, Jérôme et Perrine. Tous se relayent en fonction de leurs disponibilités pour assurer un entraînement digne de ce nom.

Entraînements des adultes et minimes les mardis et jeudis. Les programmes sont effectués par Eric, Frédérique et Jérôme. Les athlètes viennent en fonction de leurs disponibilités pour faire leur entraînement sur piste ou dans les bois. Les coureurs ont la possibilité de se retrouver le dimanche matin pour faire une sortie.

Entraînements de la marche nordique les lundis et samedis, encadrés par Frédérique et John. Le groupe du lundi profite des bois de Saint Mars et de ses parcours. Groupe de marche nordique de tous niveaux. Le samedi le groupe est plus rapide et parcourt des distances plus longues dans les alentours de Saint Mars.

Toutes les catégories d'athlètes ont représenté le club en Sarthe ou hors département et ont porté avec fierté les couleurs du club sur multiples distances, disciplines et terrains (marathons, marche de 57 km, trails...). Petite nouveauté, de plus en plus d'athlètes pratiquent la piste.

Vie du club

Ouverture de la saison sportive avec notre cross qui a eu lieu le 4 novembre 2018. Participation bénévole au cross ouest France en janvier 2019. Petit moment de partage autour de la galette en janvier. 40 ans du club : un repas dansant a été offert à tous les athlètes, bénévoles, anciens coaches, présidents, toutes les personnes qui ont marqué un jour la vie du club par leur présence. Sortie club les 8 et 9 juin à St Léonard des Bois pour les licenciés (et leur famille) de la saison.

À venir

Marche gourmande le samedi 31 août. Cross le dimanche 3 novembre 2019.

Saison 2019-2020, reprise des entraînements :

Adultes le mardi 3 septembre à 19h30.

Jeunes le mercredi 11 septembre à 17h00.

Marche nordique le samedi 7 septembre à 9h00 et le lundi 9 septembre à 17h30. ☺



UNC AFN

Un démarrage sur les chapeaux de roue cette année !

Dès le 11 janvier, nous nous sommes tous retrouvés autour de la traditionnelle galette dans un esprit de convivialité.

Suivi de très près par notre assemblée générale qui a eu lieu le 26 janvier. Nous avons marqué en début de séance une minute de silence pour nos disparus. Le mot du Président Sylvère Dupin nous a indiqué que l'année 2018 fut riche en événements : repas dansant, cérémonies, sorties... et souhaite que l'année 2019 se passe aussi bien. Le bureau a évolué et se compose maintenant de : Sylvère Dupin (Président), Alain Cibois (Vice-Président), Roselyne Jalier (Trésorière), Collette Tabareau (Trésorière-Adjointe) et John Bourekat (Secrétaire). Nous avons clôturé la séance avec de nouveaux membres, ce qui amène l'association à 48 adhérents.

Nous avons ensuite relevé nos manches pour notre repas dansant annuel qui, grâce à l'implication de chacun, s'est plus que bien déroulé faisant salle comble. Un moment important pour tous qui permet de se retrouver, d'échanger, de se rappeler...

Pour la commémoration du 8 mai, nous avons eu la présence de la sénatrice Nadine Grelet-Certenais ainsi que les représentants militaires et d'un détachement du 2^{ème} RIMA. Merci à tous ceux qui étaient présents et incitons la population à se joindre à nous pour maintenir le devoir de mémoire de nos aïeux. Ne les oublions pas !!!

Pour finir le semestre, nous nous sommes retrouvés pour un voyage en Normandie le 3 juin « Du Calvados à Honfleur » et un pique-nique le 9 juin.

En mémoire : Guy Freulon et Maryse Claveau.

Le Président et le bureau remercient tous les bénévoles du temps personnel qu'ils donnent pour l'association. ☺



Vie municipale

Noces de platine

Ginette et Louis Devaux ont célébré avec leur famille leurs 70 ans de mariage ou « noces de platine », à la mairie de Saint-Mars-la-Brière, le samedi 20 avril 2019. ☺

Civisme

Je suis responsable de mon chien... Je ramasse !

Les propriétaires de chiens qui les promènent dans la rue ou les espaces publics sont responsables des dégâts qu'ils peuvent causer... y compris de leurs déjections. A eux de prévoir un sachet pour ramasser derrière leur animal de compagnie. Sans vous, votre chien n'y peut rien... ☹

Dates de balayage des rues 2019 :

7 août, 4 septembre, 2 octobre, 6 novembre,
4 décembre, 8 janvier 2020.

Balayage des rues, le mercredi une fois par mois : merci de déplacer vos véhicules la veille. ☹

Vos élus vous reçoivent



Patrice VERNHETTES
Maire

- Le matin du lundi au samedi uniquement sur rendez-vous.



Brigitte DE MARIA
1^{ère} Adjointe

Voirie, Travaux, Assainissement.

- Le mardi matin et le vendredi matin uniquement sur rendez-vous.



Joël JULIEN
2^{ème} Adjoint

Education, Enfance Jeunesse, Restauration scolaire.

- lundi matin, samedi matin et sur rendez-vous.



Françoise CHÂTEAU
3^{ème} Adjointe

Actions sociales, Emplois, Logement.

- Le samedi matin et le mercredi matin sur rendez-vous, ou les autres jours sur rendez-vous



Jean-Claude CHESNEAU
4^{ème} Adjoint

Urbanisme, Espaces verts.

- Le lundi de 15h à 17h30 sur rdv et le samedi de 9h à 11h sur rdv.



Roselyne JALIER-POUILLET
5^{ème} Adjointe

Sports, Loisirs, Culture, Communication.

- Le jeudi, de 10h à 12h ou les autres jours sur rdv.

Dates des prochains conseils municipaux

12 septembre 2019, 10 octobre 2019, 21 novembre 2019, 19 décembre 2019.



Information

Les compteurs Linky vont être déployés cet été sur la commune

Chaque foyer recevra un courrier d'ENEDIS entre 30 et 45 jours avant la date d'intervention à son domicile.

La pose du compteur Linky est-elle obligatoire ?

OUI, car :

- Le déploiement de Linky est une obligation légale, inscrite au code de l'énergie. Dans le cadre de sa mission de service public, Enedis est tenue d'assurer le renouvellement des compteurs.
- De par sa mission et comme il est inscrit dans le contrat d'accès au réseau, Enedis doit avoir accès au dispositif de comptage. Dans le cas contraire, le client s'expose à une suspension de son accès au réseau.
- Les compteurs sont la propriété des AODE (Autorités Organisatrices de la Distribution publique d'Electricité) qui en confient à Enedis l'exploitation à travers le contrat de concession.
- Juridiquement une commune ne peut pas s'opposer à l'arrivée de Linky. Ce n'est pas de son ressort, mais de celui de l'Etat qui a inscrit le déploiement dans une loi et des décrets. La responsabilité de la commune ne peut donc pas être engagée.

Des plaquettes détaillées d'information sont à votre disposition à la mairie et sur le site internet de la collectivité. ☺

ERDF devient

ENEDIS
L'ELECTRICITE EN RESEAU

Linky bientôt dans votre commune



Pose dans votre commune

LES +
DU NOUVEAU
COMPTEUR
LINKY

- Relevé automatique et à distance de votre consommation
- Meilleure maîtrise de votre consommation
- Dépannage plus rapide



Chaque personne recevra un courrier d'Enedis entre 30 à 45 jours avant la date de pose. Le compteur sera installé chez vous en 30 minutes environ et à la même place que votre compteur actuel.

Partenaire **ENEDIS**
pour
Linky

L'entreprise de pose du compteur mandatée par Enedis est reconnaissable par le logo ci-contre.



Pour plus d'informations cliquez sur ce Flashcode ou rendez-vous sur www.enedis.fr ou au 0 800 054 659 (gratuit)

Calendrier

Manifestations début 2019

AOÛT 2019

31 août

Marche gourmande

USSM Athlétisme

SEPTEMBRE

4 septembre

Concours boules et belote

Génération Mouvement

7 et 8 septembre

Comice agricole cantonal

21 septembre

Concert « La canne à swing »

Service culturel

Espace du Narais

Gratuit

23 septembre

Cinéma avec Cinéambul

Espace du Narais

27 février

Assemblée Générale de

Familles Rurales

Salle des Vergers

OCTOBRE 2019

5 octobre

Naturosolid'ère

Espace du Narais

11 octobre

Repas adhérents

Génération Mouvement

Salle des Châtaigniers

11 et 12 octobre

Spectacles Théâtre

Familles rurales

Espace du Narais

14 octobre

Cinéma avec Cinéambul

Espace du Narais

18 octobre

Loto

USSM Football

Espace du Narais

25 octobre

Assemblée Générale

USSM Athlétisme

Salle des Châtaigniers

NOVEMBRE

3 novembre

Cross

USSM Athlétisme

4 novembre

Cinéma avec Cinéambul

Espace du Narais

9 novembre

Concert

Choral'in

Eglise

11 novembre

Cérémonie

Mairie

20 novembre

Concours de belote

Génération Mouvement

Espace du Narais

23 novembre

Repas

USSM Football

Espace du Narais

24 novembre

Bourse aux jouets

Tribu briéroise

Espace du Narais

25 novembre

Cinéma avec Cinéambul

Espace du Narais

29 novembre

Concert Gospel

Service culturel

Espace du Narais

DÉCEMBRE

5 décembre

Cérémonie de commémoration

UNC-AFN

7 décembre

Téléthon

Mairie

13 décembre

Bûche de Noël

Génération Mouvement

Salle des Châtaigniers

14 décembre

Concert de Noël

Choral'in

Eglise

15 décembre

Spectacle de Noël

Tribu briéroise

Espace du Narais

16 décembre

Cinéma avec Cinéambul

Espace du Narais

**D'AUTRES
MANIFESTATIONS
SONT À VENIR.
RESTEZ VIGILANTS!**

La Vie
CommUnale



Saint Mars La Brière